

Nourrir la biodiversité

Rapport d'impact



Protéger, faire grandir et
chérir la biodiversité

2022

Sommaire



Avant-propos	3
Nourrir la biodiversité	5
B Corp	10
Ecotone, l'entreprise agroalimentaire internationale la mieux notée au monde	11
Cadre B Corp	12
Environnement	14
Communauté	23
Clients	28
Gouvernance	29
Collaboratrices et collaborateurs	30
Restaurer et protéger la biodiversité avec la Fondation Ecotone	33
Demain	36
Tableau de bord RSE	37
Nos marques engagées	39
Incarner notre mission, fières d'être B Corp	39
Zoom sur dix marques engagées d'Ecotone	40
Notre famille d'entreprises	41



Avant-propos

“

Avant toute chose, il est important de rappeler que le modèle alimentaire actuel est responsable de 70 % de la perte de biodiversité terrestre. En d'autres termes, notre système alimentaire mondial est la principale cause de l'effondrement de la biodiversité.*

Nous sommes Ecotone et notre objectif est de faire bouger les lignes pour transformer l'industrie alimentaire de l'intérieur.

Depuis toujours, nous sommes convaincus qu'Ecotone a un rôle majeur à jouer pour engager un changement positif. En devenant « B Corp », nous avons voulu le prouver en rendant encore plus visibles nos pratiques, et montrer que performance peut rimer avec responsabilité.

Et chaque jour, les résultats sont là. Cette année, nous avons été certifiés « B Corp », ce qui fait d'Ecotone le groupe agroalimentaire international le mieux noté au monde. Nous avons obtenu un score de 116,5 points, comparé à nos premiers 91,7 en 2019. C'est un exploit et nous en sommes fiers ! Bien sûr, nous comptons nous améliorer encore pour continuer sur notre lancée et garantir ainsi notre succès sur le long terme.

Cette consécration marque une étape importante pour Ecotone, qui n'a de cesse de soutenir et de protéger la biodiversité face à la crise climatique. Le défi est de taille, surtout pour les entreprises comme nous (trop peu nombreuses !) qui travaillent sans relâche pour réinventer l'industrie alimentaire. Nous en sommes convaincus : la transition vers une alimentation biologique et végétale efficace est nécessaire, pour la santé humaine et les écosystèmes naturels. Car tout le monde y gagne !

Nous continuerons à agir sans relâche : nous sommes motivés plus que jamais ! Ouvrir la voie, travailler main dans la main avec nos équipes, nos clients, nos fournisseurs et les décideurs politiques pour avoir un impact positif dans toutes nos actions, voilà ce qui nous fait avancer.

Protéger, faire grandir et chérir la biodiversité par l'alimentation... c'est notre métier !

Christophe Barnouin, CEO

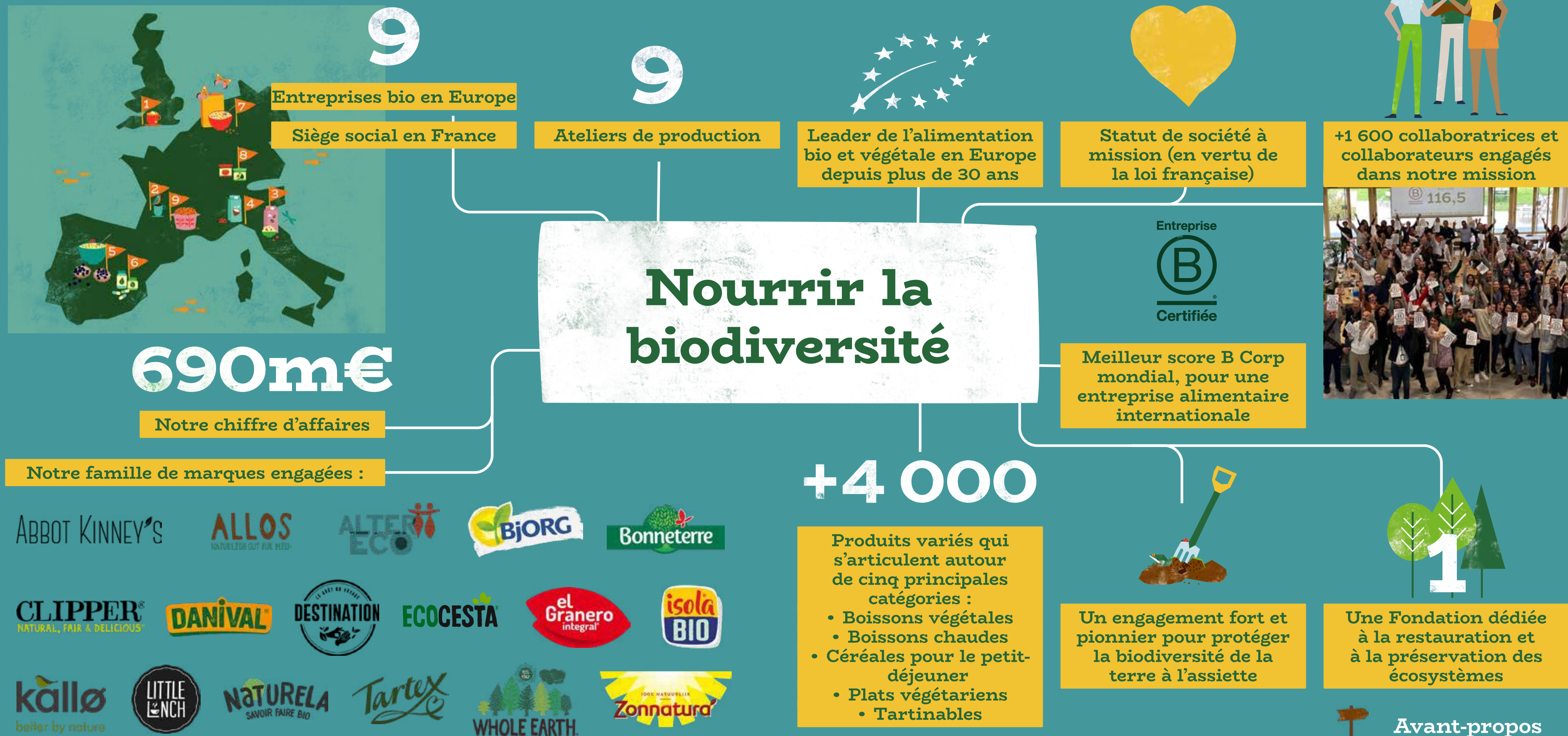


”



* Source : Convention sur la diversité biologique des Nations Unies

Une mission au cœur de notre ADN



Nourrir la biodiversité

Une alimentation
qui fait du bien de la
terre à l'assiette



Nourrir la biodiversité

Notre objectif est de créer un modèle alimentaire, accessible à toutes et tous, qui cultive et protège la biodiversité. Mais pour y arriver, nous allons devoir redoubler d'effort. Nous n'atteindrons cet objectif ambitieux qu'en prenant le problème à bras-le-corps et en transformant l'industrie alimentaire en profondeur, de bout en bout.

Disons les choses franchement. La biodiversité fait face à une crise sans précédent. Aujourd'hui, plus d'un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction. Plus d'un million. Les interactions au sein et entre les écosystèmes étant complexes et multiples, l'extinction d'espèces a un effet d'entraînement qui impacte l'ensemble de la biodiversité. C'est ce qu'on appelle « l'effet papillon ». Dès lors qu'il manque une pièce du puzzle, il n'y a aucun moyen de revenir en arrière. Nous allons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter d'en arriver là.

L'érosion de la biodiversité terrestre, et la perte de diversité dans notre alimentation représentent une importante menace pour la vie sur notre planète. Malheureusement, comme on le sait, les systèmes agricoles et industriels traditionnels ont tendance à alimenter cette crise. Il est essentiel de faire attention à chaque pièce du puzzle si nous voulons avoir le choix dans notre modèle alimentaire et garder notre planète en bonne santé.

Produits chimiques, pesticides, surexploitation agricole... Nombreux sont les facteurs qui

contribuent à l'effondrement de la biodiversité, la pollution, la déforestation et l'érosion des sols. Mais concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que les habitats où vivent et se reproduisent les abeilles, les coléoptères, les petits mammifères et les oiseaux disparaissent chaque jour. Et malheureusement, l'être humain a une bonne part de responsabilité dans cette crise. Les aliments riches en calories et pauvres en nutriments que l'on retrouve dans notre assiette aggravent la situation dans laquelle le monde se trouve actuellement.

C'est là tout l'enjeu de notre mission. Et c'est notamment pour cela que nous nous engageons corps et âme à protéger et à faire grandir la biodiversité, pour le bien de toutes et tous. Nous bousculons les codes, remettons en question le système alimentaire industriel actuel, et proposons des alternatives biologiques et végétales qui valorisent et soutiennent la biodiversité. Bref, une alimentation qui fait du bien, de la terre à l'assiette.

Le système alimentaire mondial actuel est responsable de 70 % de la perte de biodiversité.

Mais nous n'avons pas besoin de détruire la vie sur Terre pour nourrir l'humanité.



Protéger
la biodiversité

Faire grandir
la biodiversité

Chérir
la biodiversité



Une alimentation biologique

Pour Ecotone, tout a commencé il y a plus de 30 ans, lorsque nous avons fait le choix de passer au bio. Ce n'est plus un secret pour personne : l'agriculture biologique favorise la biodiversité en augmentant le nombre d'espèces de 30 % environ et le nombre d'individus de 50 %.

Aujourd'hui, aucun produit chimique n'est utilisé sur la grande majorité des terres que nous cultivons, ce qui a un impact positif direct sur la biodiversité.

Certifiés bio, nos produits sont exempts de produits nocifs et chimiques, qu'il s'agisse de pesticides, d'insecticides, de fongicides ou d'herbicides. Nous réduisons ainsi les pressions directes et indirectes qui pèsent sur la biodiversité. Nous n'avons cessé de proposer encore plus de produits biologiques en améliorant nos pratiques et en révisant nos objectifs de manière continue.

Aujourd'hui : 79 %
Objectif : 90 % de notre chiffre d'affaires d'ici 2030



1 PBL/FAO/I4CE

2 Poore, J., & Nemecek, T. (2018). *Reducing food's environmental impacts through producers and consumers*. Science, 360(6392), 987-992

Une alimentation végétale

La surconsommation de viande exerce une pression considérable sur les écosystèmes. 80 % de la déforestation mondiale est due à l'agriculture et à l'élevage, tandis que la production agroalimentaire est responsable d'un quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit un chiffre équivalent aux émissions du transport automobile. Pour répondre à la demande croissante en viande et en produits laitiers, le système agricole actuel continue de se développer, détruisant les forêts et les écosystèmes sur son passage. En Europe de l'Ouest, la consommation de viande et de produits laitiers est deux fois supérieure à la moyenne mondiale !¹

Si tout le monde adoptait une alimentation végétale, les terres utilisées pour l'agriculture diminueraient de 75 % à l'échelle mondiale.²

Ecotone s'est donc fixé pour mission de proposer aux consommatrices et consommateurs des alternatives végétales qui permettraient de réduire la demande en protéines animales et de lutter contre la déforestation. La bonne nouvelle, c'est que nous avons déjà atteint et même dépassé notre objectif à 2030. En 2022, les alternatives végétales représentent 97 % de notre chiffre d'affaires.

Aujourd'hui : 97 %
Objectif : min. 95 % de notre chiffre d'affaires d'ici 2030



Étude de cas :

Lancement d'une nouvelle boisson à l'avoine : plus petite, mais tout aussi intense !



Une boisson végétale émet 19 fois moins de CO₂ que le lait !³ Cette année, Bonneterre et Isola Bio ont lancé une toute nouvelle boisson concentrée à l'avoine pour continuer à réduire leurs émissions de carbone. Et leurs efforts ont déjà été récompensés ! En effet, en analysant le cycle de vie de ce nouveau produit, les émissions de CO₂ ont été réduites de 40 %.⁴

La cerise sur le gâteau ? Une boisson concentrée à l'avoine de 50 cl équivaut à une bouteille classique de 1 L ! Même si cela représente une étape supplémentaire pour les consommatrices et les consommateurs, tout est expliqué sur l'emballage. Les consommatrices et consommateurs disposent également de toutes les informations nécessaires s'ils souhaitent en savoir plus sur la manière dont les émissions de CO₂ sont minimisées grâce à la réduction du transport et des emballages.

Cette boisson concentrée à base d'avoine a révolutionné le marché, à tel point qu'elle a reçu non pas une, mais deux prestigieuses distinctions en 2023 : celle de « Meilleur produit bio de l'année » et celle de « Meilleure innovation bio de l'année » dans le cadre du classement français des meilleurs produits bio.



3 Beatriz Queiroz Silva et al. 2022

4 Par rapport au précédent produit.



Des filières agricoles qui favorisent la biodiversité

On le sait, **l'agriculture biologique permet de préserver la biodiversité**. Mise en place d'infrastructures écologiques (haies, bandes fleuries, bassins...), rotations longues des cultures, développement de l'agroforesterie... Les pratiques de l'agriculture biologique associées à l'agroécologie dépassent actuellement les exigences européennes et contribuent à favoriser la biodiversité des terres agricoles et de leurs abords. Et soyons honnêtes : ces haies, ces bandes fleuries et ces bassins améliorent également notre environnement.

C'est pourquoi nous avons à cœur de repousser les limites des standards actuels du bio pour développer des pratiques agricoles encore plus exigeantes et ainsi favoriser la biodiversité. Notre objectif d'ici 2030 est qu'un tiers de nos matières premières stratégiques proviennent de filières agricoles qui préservent encore plus la biodiversité. Partant de là, nous avons mis en place des processus de qualification rigoureux ainsi qu'une grille unique d'évaluation de la biodiversité, avec le soutien des expert·e·s de notre Comité de mission et la conduite d'audits dédiés. L'équipe en charge de nos filières agricoles a défini des exigences pour chaque type de produit au niveau des exploitations, le but étant d'identifier des pratiques agricoles biodiversifiées et de mettre en œuvre un processus de qualification des exploitations efficace, qui s'appuiera soit sur une certification externe qui correspond à leurs critères, soit sur notre outil d'évaluation sur site en interne.

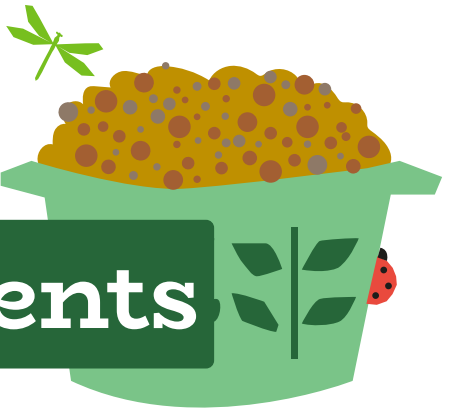
Cette année, nos boissons végétales et nos céréales pour le petit-déjeuner ont franchi une étape importante, avec 28,5 % de notre avoine fournie par des fermes qui favorisent encore plus la biodiversité. En 2022, Bjorg a lancé sa première gamme de céréales pour le petit-déjeuner, renforçant son engagement envers la biodiversité. 15 % de la noix de coco provenant du Sri Lanka est désormais certifiée « Fairtrade » et provient d'une plantation respectueuse de l'environnement.

Au sein de nos filières agricoles, nous nous sommes appuyés sur l'existant – fournisseurs, appui technique, influence – pour donner toutes les clés en main aux agricultrices et aux agriculteurs, et mettre en place de nouvelles pratiques et outils de suivi. Nous avons également continué à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires sur le terrain pour optimiser et déployer des pratiques qui soutiennent la biodiversité. Prenons par exemple la COCEBI avec Solagro, la ferme Goccia avec Deafal ou encore le projet d'agroforesterie pour la production de cacao au Honduras avec Halba.

Aujourd'hui : 8 %
Objectif : 1/3 de nos matières premières stratégiques cultivées de manière agroécologique favorisant la biodiversité d'ici 2030



La diversité des ingrédients



Depuis le début de l'histoire de l'humanité, nous avons consommé plus de 6 000 espèces végétales ! Mais aujourd'hui, les deux tiers de ce que nous mangeons proviennent de seulement neuf variétés végétales (que nous surconsommons par conséquent) : le maïs, le soja, le riz, la pomme de terre, le blé, l'huile de palme, le sucre de canne, le sucre de betterave et le manioc. Seulement neuf espèces pour nourrir le monde entier... Et seulement trois d'entre elles – le riz, le blé et le maïs – sont à l'origine de 50 % des calories que nous consommons !¹

Non seulement, ce modèle n'est pas viable, mais il limite aussi notre alimentation, dénature le goût des aliments, réduit leur apport nutritionnel et, au bout du compte, appauvrit la biodiversité des cultures et des plantes. Tout cela, sans compter la fragilité de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire face aux défis de notre siècle comme les épidémies ou le changement climatique, qui pourraient impacter la production agricole.

Il est clair que nous ne pouvons pas continuer dans cette direction-là.

Ecotone s'engage à diversifier les variétés végétales et les ingrédients utilisés dans ses recettes pour proposer des ingrédients alternatifs plus riches en nutriments et plus durables. Nous sommes d'ailleurs fiers de pouvoir dire que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé en 2023.

Aujourd'hui : 66 %
Objectif : 2/3 d'ici 2030

¹ <https://livefrankly.co.uk/sustainable-food/eating-to-extinction-why-food-diversity-is-essential-for-our-health-and-the-health-of-our-planet/>



Étude de cas :

Soutenir la biodiversité dans nos filières agricoles partout dans le monde

Nous avons défini de nouvelles exigences en matière de biodiversité, dans un premier temps pour les cultures du Nord comme l'avoine, et dans un second temps pour les cultures du Sud. Chaque région présente des enjeux qui lui sont propres. Nous avons développé des critères spécifiques et procédé à l'évaluation des productrices et producteurs du Nord comme du Sud. Nous avons également audité nos filières équitables du cacao et du café. La grande majorité sont aujourd'hui qualifiées, c'est-à-dire qu'elles favorisent la biodiversité.

Nous nous sommes donc fixé un nouveau cahier des charges pour les céréales, mais aussi pour les matières premières cultivées au Sud. La région fait face à des défis de taille : préservation de la diversité des habitats au sein des écosystèmes forestiers tropicaux, atténuation des impacts du changement climatique sur les pratiques agricoles, gestion de l'eau dans les régions sujettes à la sécheresse, commerce équitable et questions sociales. **En prenant ces défis à bras-le-corps, nous mettons tout en œuvre pour soutenir la biodiversité sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.**

Résolument tournés vers l'avenir, nous sommes pleinement engagés dans le processus de qualification visant à protéger et favoriser la biodiversité des rizières au sein du réseau d'agricultrices et d'agriculteurs Abafoods à Pianura Padana, en Italie. Le processus devrait être mené à bien en 2023.

Certes, les matières premières tropicales impliquent certains défis, que ce soit en termes de pratiques agroécologiques ou de baisse de rendement, mais c'est une piste que nous explorons pour évaluer si les productrices et producteurs sont en mesure de répondre à nos exigences et, le cas échéant, si nous pouvons les soutenir.



PISTES DE PROGRÈS

— Qualifier de nouvelles cultures comme le thé et le riz



B Corp

Ouvrir la voie à une
économie mondiale
inclusive et équitable

Entreprise



Certifiée



Ecotone, l'entreprise alimentaire internationale la mieux notée au monde

En 2022, notre certification « B Corp » a été renouvelée, établissant Ecotone comme l'entreprise alimentaire internationale la mieux notée au monde avec un score exceptionnel de 116,5 points. Nous avons donc largement dépassé le score de 91,7 que nous avons obtenu en 2019.

La **certification « B Corp »** est unique en son genre dans la mesure où elle évalue l'ensemble des impacts d'une entreprise, que ce soit sur le plan social ou environnemental. Ce label est également un formidable outil qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, pose les bonnes questions, identifie des axes de progrès potentiels et définit les meilleures pratiques à adopter. Mais c'est aussi et avant tout un levier puissant qui nous permet, aux côtés d'autres entreprises certifiées, d'ouvrir la voie à une économie mondiale plus inclusive et plus équitable.

Ce score, c'est notre fierté, la consécration des efforts que chacun et chacune a déployés avec passion et détermination au sein de l'entreprise. Notre réussite reflète l'engagement d'Ecotone à incarner sa mission et à répondre aux normes les plus strictes en matière de performance sociale et environnementale, de transparence et de responsabilité, à l'échelle de l'entreprise et de sa famille de marques.

Jetons un œil à quelques initiatives qui nous ont permis entre autres d'obtenir cette fameuse certification B Corp...



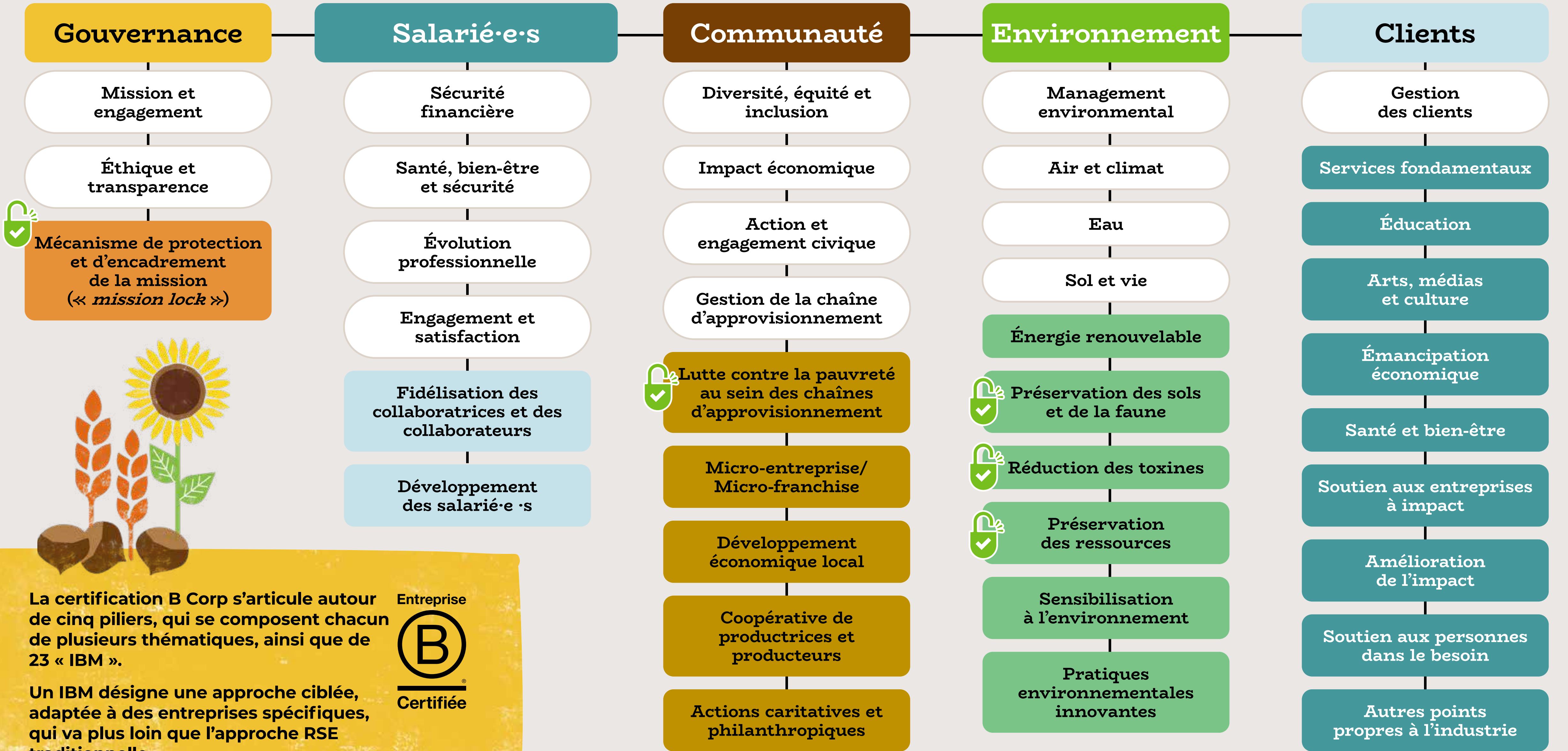
“

Avoir un impact positif, c'est le cœur de notre métier. La préservation de la biodiversité est un levier puissant qui permet à Ecotone de faire une réelle différence dans l'industrie agroalimentaire en plaçant la biodiversité au centre de toutes ses actions. Faire partie des dix entreprises B Corp les mieux notées au monde est plus qu'une reconnaissance, c'est un témoignage de notre volonté constante à vouloir nous dépasser.

Christophe Barnouin, CEO d'Ecotone

”





La certification B Corp s'articule autour de cinq piliers, qui se composent chacun de plusieurs thématiques, ainsi que de 23 « IBM ».

Un IBM désigne une approche ciblée, adaptée à des entreprises spécifiques, qui va plus loin que l'approche RSE traditionnelle.

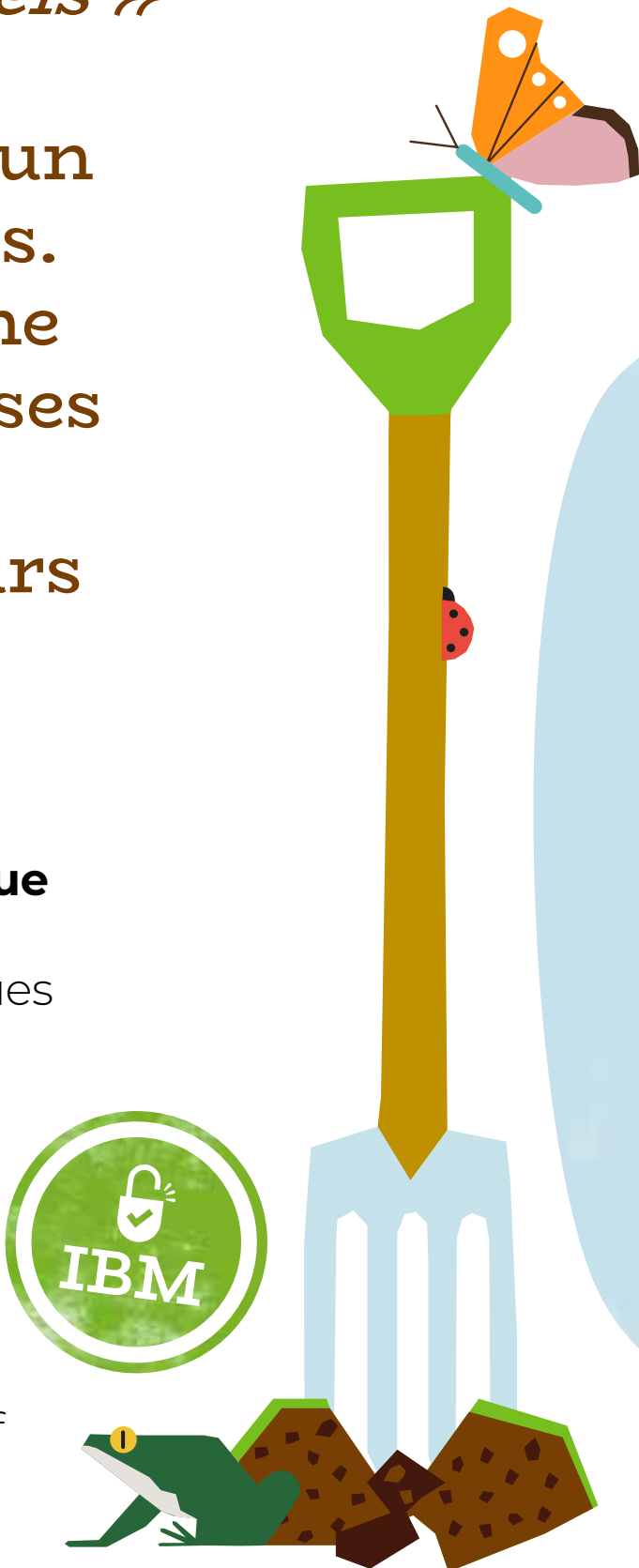


L'objectif de la certification « B Corp » est de récompenser les pratiques sociales et/ou environnementales positives des entreprises, mais aussi de valoriser les actions et les engagements que nous devrions toutes et tous mettre en œuvre pour gérer nos activités de manière responsable. Quant aux modèles d'affaires à impact (« *Impact Business Models* » ou IBM), ils permettent de distinguer les entreprises qui vont plus loin en apportant un bénéfice spécifique à leurs parties prenantes. Atteindre les exigences des IBM n'est pas une mince affaire. Pour y parvenir, les entreprises doivent prouver la mise en place de bonnes pratiques dans la gestion quotidienne de leurs activités, ainsi que l'impact concret que ces mesures ont au fil du temps.

Si nous avons réussi à renouveler notre certification B Corp, **c'est parce que nous avons amélioré notre score dans chaque domaine d'impact** et prouvé ainsi notre engagement à optimiser de façon continue nos pratiques au sein de l'ensemble de notre entreprise. Ce qui en soi est déjà un beau succès, n'est-ce pas ?

Et bien, nous ne nous sommes pas arrêtés là et avons réussi à débloquer quatre IBM !

Cela montre à quel point avoir un impact social et environnemental positif fait partie intégrante de notre ADN.



	Score d'Ecotone
Domaines d'impact	Points gagnés
Environnement	+9,5
Gouvernance	+4,8
Collaboratrices et collaborateurs	+4,6
Communauté	+3,8
Clients	+2,1
Nombre de points gagnés par Ecotone dans chaque domaine d'impact en 2022, par rapport à 2019.	

Les Objectifs de Développement Durable ?

En 2015, les Nations Unies ont défini **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** comme clé de voûte d'un développement socialement équitable et inclusif, sûr d'un point de vue environnemental et économiquement prospère. Les ODD représentent les principaux défis mondiaux que nous devons relever ensemble pour assurer notre avenir. Les critères d'évaluation de la certification « B Corp » reposent également sur ces ODD, avec des domaines et des sous-domaines d'impact. Ecotone est notamment engagé **sur la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être, l'égalité des sexes, la consommation et la production responsables, ainsi que la vie terrestre.**



Environnement

Le domaine d'impact « Environnement », qui vise à évaluer la gestion environnementale globale de l'entreprise, revêt une importance particulière pour Ecotone dont l'activité vise à protéger, chérir et faire grandir la biodiversité. Dans ce domaine d'impact, B Corp évalue non seulement la manière dont l'entreprise identifie et gère ses impacts environnementaux globaux, mais aussi des sujets spécifiques comme la pollution de l'air, le climat, la durabilité et l'utilisation de l'eau, ainsi que ses conséquences sur les terres et sur la vie.

B Corp prend en compte l'impact direct des opérations d'une entreprise et, le cas échéant, de sa chaîne d'approvisionnement et de ses canaux de distribution. L'objectif de ce domaine d'impact est également de valoriser les entreprises qui innovent pour mettre en œuvre des processus de production écologiquement responsables et qui vendent des produits ou des services ayant un impact positif sur l'environnement, notamment des produits qui préservent les sols ou la faune et qui offrent des alternatives moins toxiques.

Préservation des sols et de la faune



Quel bonheur d'avoir débloqué cet IBM ! Il récompense les produits et les services qui préservent ou restaurent les milieux naturels et/ou protègent la faune. Cet IBM résume donc parfaitement notre mission. Nous l'avons obtenu en 2022 dans le cadre notamment de notre engagement à utiliser des matières premières issues de filières agricoles qui favorisent la biodiversité.

Étude de cas

Une filière agricole exemplaire, déterminée à préserver la biodiversité

Au Sri Lanka, la noix de coco représente une culture stratégique, essentiellement gérée par de petits exploitants dans le cadre de systèmes de polyculture extensive au sein desquels de nombreuses autres espèces végétales sont cultivées sous le couvert des cocotiers.

Bien qu'il soit fortement ancré dans les habitudes des populations, ce modèle tend à décliner progressivement et à être remplacé par de plus grandes plantations conventionnelles de noix de coco dirigées par des entreprises privées. L'objectif de notre Programme Biodiversité est de promouvoir la continuité de la culture traditionnelle de la noix de coco en agroforesterie, tout en garantissant la durabilité environnementale et économique de cette approche. Dans ce contexte, nous avons décidé de sélectionner nos fournisseurs sur la base des critères suivants :

- Agroforesterie : **diversité des espèces végétales** cultivées sous les cocoteraies
- **Sols couverts** pour limiter l'érosion et l'extension des zones sauvages/forestières dans les cocoteraies
- **Garanties sociales et économiques**

pour les travailleuses et travailleurs et les agricultrices et agriculteurs grâce à la certification Fairtrade. L'agrobiodiversité leur offre des avantages à la fois environnementaux et économiques. En les aidant à se structurer, nous leur fournissons le cadre organisationnel nécessaire pour qu'ils bénéficient de services de crédit et de vulgarisation efficaces, et qu'ils augmentent leur productivité et leurs revenus agricoles. L'objectif ? Réduire la pauvreté.

Aujourd'hui : 8 % de nos matières premières stratégiques issues de filières agricoles qui préservent encore plus la biodiversité
Objectif : 20 % d'ici 2025 et 33 % d'ici 2030



Programme « Biodiversité »

“

Ecotone figure parmi les entreprises certifiées « B Corp » les plus engagées en matière de biodiversité.

Ecotone a identifié la biodiversité comme l'un de ses principaux piliers, et n'a de cesse d'ouvrir la voie dans ce domaine au sein de l'industrie agroalimentaire.

B Lab félicite Ecotone et l'association Solagro d'avoir mis au point le premier indice des pesticides évités (IPE), qui permet aux entreprises du secteur agroalimentaire de mesurer, de quantifier et de réduire l'utilisation des pesticides.

Ecotone a également défini des objectifs pour l'ensemble de l'entreprise en matière de produits bio et de biodiversité. Des objectifs que l'entreprise a déjà dépassés grâce au lancement de son programme innovant « Filières pour le meilleur » (« Better Agrichain »). Avec la mise en place d'un scoring dédié à la biodiversité, les analystes ont ainsi pu auditer facilement les agricultrices et agriculteurs dans le cadre de nombreux projets qui visent à protéger et soutenir les écosystèmes en Europe.

”

Extrait de l'audit B Lab

Science Based Targets Network, une initiative unique en son genre

Conscient de l'urgence climatique et de la nécessité de répondre aux enjeux environnementaux pour protéger la biodiversité, Ecotone a pris les devants en définissant son propre cadre avant de rejoindre le *Science Based Targets Network* (SBTN) en 2021 (date de sa création). Dans notre démarche d'amélioration continue, rejoindre le SBTN était la suite logique de notre engagement. Le SBTN, une coalition mondiale qui s'appuie sur des outils scientifiques pour avoir un impact positif sur la nature et la société, nous a permis d'intensifier nos efforts aux côtés de 96 autres entreprises pionnières issues de 30 pays différents. **Ensemble, nous mettons tout en œuvre pour réduire les pressions exercées sur la biodiversité et bâtir un monde plus durable.**

Dans le cadre du SBTN, Ecotone joue un rôle actif :

- **Étapes 1 et 2 :** Effectuer les tests nécessaires (méthodologie, évaluation, priorités...) pour 15 matières premières stratégiques.
- **Étape 3 :** Définir des objectifs collectifs (travail sur la méthodologie en cours).
- **Étapes 4 et 5 :** Communiquer les résultats des tests.

Déforestation

Les pratiques agricoles industrielles comme l'élevage intensif détruisent les écosystèmes, favorisent la déforestation et accélèrent le changement climatique. En Amazonie, 80 % de la déforestation est due à l'élevage intensif.¹

C'est pourquoi Ecotone s'engage à protéger la biodiversité en promouvant une alimentation biologique et végétale.

Nous n'avons de cesse d'ouvrir la voie pour préserver et soutenir la biodiversité. Nous prenons en compte les produits à risque dans nos stratégies et politiques d'approvisionnement, et assurons leur suivi. Nous n'hésitons pas non plus à prendre des initiatives en collaborant par exemple avec d'autres entreprises innovantes pour mettre au point des indicateurs et définir un nouveau cadre mondial (initiative *Science Based Targets for Nature*) qui inclut la déforestation dans le but de réduire l'impact sur la biodiversité.

Nous publions par ailleurs nos scores sur le soja et l'huile de palme dans le cadre du programme CDP Forests. CDP est une organisation internationale à but non lucratif, reconnue comme une référence en matière de reporting environnemental. En 2021, nous avons reçu la note B (sur une échelle allant de A à D). Ce score témoigne d'une « bonne gestion environnementale » ; notre objectif étant d'atteindre la note A d'ici 2025. Il existe aussi d'autres matières premières à risque, comme le café et le cacao. Nous en avons conscience **et nous nous battons contre la déforestation importée au sein de nos filières agricoles.** Mais comment, concrètement ? Et bien, c'est très clair : en 2023, nous lancerons un nouveau plan d'action ainsi qu'une politique de lutte contre la déforestation.

Aujourd'hui : note B attribuée par CDP pour le soja et l'huile de palme (2021)
Objectif : obtention de la note A auprès de CDP d'ici 2025

PISTES DE PROGRÈS

Lancer un nouveau plan d'action et une politique de lutte contre la déforestation en 2023

¹ <https://www.greenpeace.org/usa/forests/issues/agribusiness/>



Air et climat

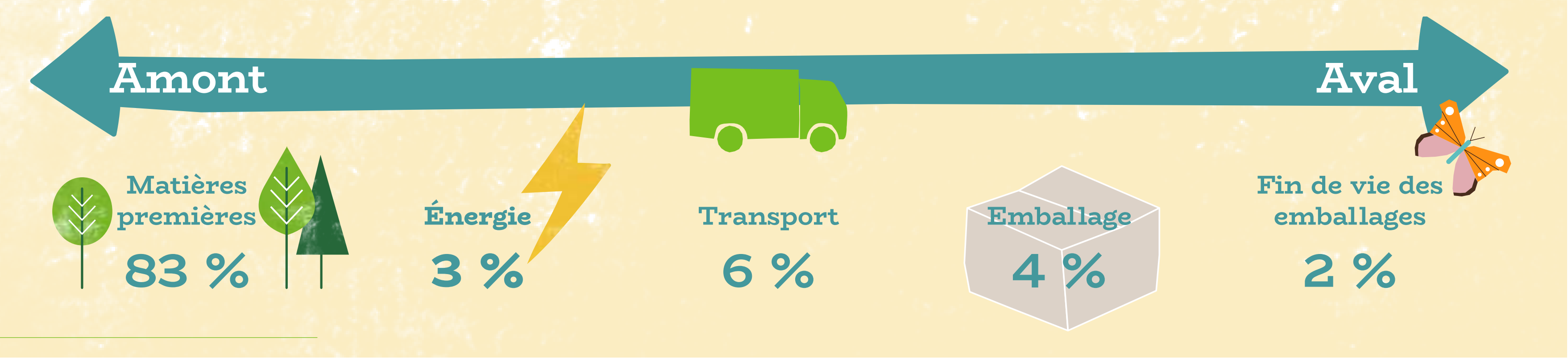
Le changement climatique est l’une des cinq principales causes de l’effondrement de la biodiversité. D’après le GIEC, 20 à 30 % des espèces seraient menacées d’extinction avec un réchauffement moyen de +1,5°C à l’échelle du globe.¹

Dans la lignée de l’accord de Paris et de notre mission de préservation de la biodiversité, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux pour réduire notre impact et avons pris les mesures nécessaires tout au long de notre chaîne de valeur pour réduire son empreinte. Bon à savoir : nous n’incluons pas les projets de compensation dans nos chiffres. Bien que cette méthode permette de réduire son empreinte dans une certaine mesure, nous préférons limiter autant que possible nos émissions jusqu’à atteindre la neutralité carbone avant d’essayer de les compenser.

	2017	2021	2022 (nouvelle méthodologie)	2022 (méthodologie de 2021)	Objectif	Principaux résultats
Scopes 1 et 2 tonnes d'éq. CO ₂	7 693	9 020	11 011	9 391	-55 % de tonnes d'éq. CO ₂ (émissions absolues) d'ici 2030 par rapport à 2017	95 % d'électricité renouvelable à l'échelle de l'entreprise
Scope 3 tonnes d'éq. CO ₂ /K€	0,462	0,414	0,591	0,433	-43 % de tonnes d'éq. CO ₂ /K€ (intensité) pour les matières premières agricoles, le transport et les emballages d'ici 2030 par rapport à 2017	Calcul de nos propres facteurs d'émission pour trois matières premières supplémentaires : cacao, amande et café Optimisation du transport en amont et en aval
		13 % de fournisseurs tiers engagés (PTO*)	14 % de fournisseurs tiers engagés (PTO*)		20 % de nos fournisseurs tiers (PTO*) engagés dans une stratégie carbone	Exigences de réduction des émissions de CO ₂ intégrées dans le cadre de nos contrats de partenariat avec nos fournisseurs

*PTO = achats en valeur

Répartition de nos émissions de carbone (scope 3 - émissions indirectes)



¹ <https://www.wwf.org.uk/learn/effects-of/climate-change>

Étude de cas :

Adopter une nouvelle méthode de calcul de notre empreinte carbone

Vous l'avez compris, nous défendons la biodiversité... cela passe aussi par la lutte contre les gaz à effet de serre ! Nous mesurons nos émissions depuis plus de dix ans maintenant, en identifiant leur provenance et en cherchant le meilleur moyen de les réduire.

En dix ans les mesures s'affinent, l'occasion en 2022 de mettre à jour notre méthodologie et de trouver mieux ! C'est pourquoi cette année, nous avons repensé la façon dont nous mesurons notre empreinte carbone. Mais qu'est-ce qui a changé concrètement ?

- **Collecte automatique de données**
- **Création de nouveaux facteurs d'émission et amélioration de l'existant** (conversion d'une activité physique en une quantité de gaz à effet de serre)
- **Mise en place de nos propres facteurs d'émission** pour le café, le cacao, l'avoine et l'amande
- **Prise en considération de l'impact de nos fournisseurs** qui fabriquent nos produits
- **Optimisation globale de la méthodologie** utilisée pour calculer l'impact de nos matières premières

Bref, une méthode plus précise et plus fiable ! Pourtant, avec ce degré de précision, notre empreinte carbone semble avoir augmenté sur le papier. Est-ce une mauvaise nouvelle ? Évidemment non, car désormais, nos calculs incluent toutes les activités d'Ecotone, sans exception.

Autre nouveauté : les champs d'application et les critères de reporting ont évolué, ce qui complique quelque peu la possibilité de comparer les résultats de cette année avec les rapports précédents. À partir de 2023, nous reverrons nos ambitions à la hausse conformément à la nouvelle méthodologie SBTi FLAG (« *Forest, Land and Agriculture* »). Il s'agit de la première méthode de référence au monde permettant aux entreprises dans ce secteur de se fixer des objectifs scientifiques pour réduire voire supprimer totalement leurs émissions d'origine terrestre.¹ Ce point est primordial pour Ecotone car nous avons prévu de communiquer de façon transparente sur nos objectifs.



PISTES DE PROGRÈS

Optimiser l'évaluation de nos émissions du scope 3 grâce à nos nouveaux facteurs d'émissions afin de refléter l'impact de nos matières premières stratégiques et de nos processus d'approvisionnement. Notre objectif est d'examiner 15 matières premières d'ici 2025 (nous avons commencé avec 1 en 2021 et 3 en 2022).



¹ <https://sciencebasedtargets.org/sectors/forest-land-and-agriculture>

Étude de cas :

En 2022, laissons la parole aux expert·e·s !

Tout au long de l'année, Ecotone a travaillé main dans la main avec différent·e·s expert·e·s sur le café, le cacao et l'amande pour déterminer son empreinte carbone. Pour le café et l'amande, nous avons dépassé les chiffres d'émissions génériques, ce qui prouve l'impact positif de nos pratiques. Pour ce qui est du cacao, nous nous sommes engagés à nous approvisionner au Pérou en veillant à ce que sa provenance n'implique aucune déforestation. Pour ce faire, nous sommes en train de mettre au point un plan d'action solide et une politique de lutte contre la déforestation, afin d'obtenir des résultats concrets en ligne avec notre engagement.

Qu'en disent nos expert·e·s ?

Pourquoi est-il important pour une entreprise comme Ecotone de calculer ses propres facteurs d'émission ?

« Bien que nous étudions la question depuis de nombreuses années, la manière d'évaluer l'impact de la production de matières premières agricoles (et d'organismes vivants de manière générale) sur le réchauffement climatique évolue constamment. C'est particulièrement vrai pour les matières premières agricoles produites dans des régions éloignées, avec des conditions agro-environnementales différentes de celles de la France métropolitaine (par exemple, l'agroforesterie en climat tropical).

Les données relatives à ces méthodes de production sont encore limitées ou trop généralisées. La majorité des données disponibles représente une zone géographique variable et potentiellement un mode de production spécifique (non biologique, biologique, etc.).

Disposer de ses propres facteurs d'émission permet à Ecotone d'avoir une vision personnalisée des émissions de gaz à effet de serre de ses matières premières dans le cadre de sa chaîne de valeur. Cela lui permet également de mieux comprendre

et de mieux évaluer ses émissions de gaz à effet de serre, notamment compte tenu du niveau de spécificité plus élevé. »

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (traçabilité, connaissance des pratiques agricoles...) ?

« Le premier défi que nous avons dû relever résidait dans la collecte de données. La chaîne de valeur en amont est souvent fragmentée et les parties prenantes peuvent être étrangères à ce type d'approche. L'audit des fournisseurs de longue date d'Ecotone a été un atout précieux qui nous a permis de facilement résoudre ce problème.

Le deuxième défi que nous avons rencontré concernait la mise en place de certaines pratiques agricoles, notamment dans le cas de l'agroforesterie. Les interactions entre les arbres et les écosystèmes agricoles induisent des phénomènes complexes, difficiles à modéliser. Nous avons déployé des efforts continus pour mieux comprendre et rendre compte des différents impacts et avantages de ces pratiques.

Enfin, le troisième et dernier défi auquel nous avons été confrontés était lié à la diversité des écosystèmes et à la nécessité de prendre en considération leurs spécificités et leurs variations. Certains paramètres comme le type de sol, par exemple, ne sont pas toujours bien inclus lorsqu'il est question de déterminer des facteurs d'émission pour les cultures étudiées.

Le travail accompli par Ecotone et Elys Conseil est essentiel si nous voulons développer nos connaissances et approfondir certains aspects encore sous-étudiés aujourd'hui. »

Pierre-Alexis DUVERNOIS,
Expert Analyse Cycle de Vie, ELYS Conseil



Réduction des toxines



Dans le cadre de cet IBM, B Corp évalue les produits et services qui permettent de réduire les toxines ou de lutter contre la pollution. Si nous avons réussi à débloquent cet IBM, c'est parce que nous mettons un point d'honneur à produire et vendre des aliments bio qui ont un impact positif sur les écosystèmes et la biodiversité.

Nous sommes sans pitié face aux pesticides chimiques ! L'année dernière, nous avons d'ailleurs lancé notre premier indice des pesticides évités (IPE). Pour faire simple, il s'agit d'un outil qui permet aux entreprises alimentaires, aux autorités et au secteur agricole de mesurer facilement leur empreinte dans le domaine et de mettre en place les actions nécessaires pour réduire leur utilisation. En 2022, 150 organisations ont demandé un complément d'information pour pouvoir mesurer leur empreinte pesticides.

Aujourd'hui : les produits bio représentent 79 % de notre chiffre d'affaires (2022)
Objectif : 84 % d'ici 2025 et 90 % d'ici 2030



Préservation des ressources



Cet IBM évalue les produits ou les services qui permettent de réduire l'utilisation des ressources. Et nous l'avons débloquent ! Comment ? En proposant des ingrédients alternatifs et des boissons végétales. Non seulement nos produits ont tout pour ravir vos papilles, mais ils limitent aussi la consommation de produits d'origine animale, qui, comme vous le savez, peuvent être nocifs pour l'environnement.

Lorsque nous rénovons et améliorons nos sites, notre priorité est de préserver les ressources et de protéger l'environnement. Nous nous engageons donc à respecter les normes européennes minimales en vigueur.



PISTES DE PROGRÈS

- Adopter les meilleures pratiques environnementales possibles et mesurer l'impact des initiatives mises en œuvre dans nos usines et nos bureaux, que ce soit pour réduire nos déchets, préserver l'eau ou améliorer notre efficacité énergétique
- Poursuivre nos efforts en matière de suivi, de gestion et de réduction des déchets tout au long de notre chaîne de valeur
- Étudier les différentes options qui s'offrent à nous pour garantir une bonne gestion de l'eau (aligner les pratiques entre les différentes sociétés déclarantes, récupérer l'eau de pluie, etc.)



Sol et vie

Ici, B Corp se concentre sur les programmes de gestion et de recyclage des déchets et des produits chimiques. Deux points que nous prenons évidemment très au sérieux

Depuis nos premiers pas, notre objectif est de ne générer aucun déchet dans le cadre de nos opérations. Nous travaillons activement en ce sens pour atteindre un taux de recyclage de 100 % (hors déchets traités en incinération pour la production d'énergie). Cette année, nous avons réduit notre production globale de déchets à moins de 1,5 %. Mais nous sommes convaincus que nous pouvons encore faire mieux ! C'est pourquoi à partir de 2025, nous souhaitons que plus aucune de nos usines ne génère de déchets.

Aujourd'hui : <1,5 % de déchets produits
Objectif : 0 % d'ici 2025



Management environnemental

Pour B Corp, la gestion environnementale englobe de nombreux sujets : systèmes de management environnemental (SME), normes et gestion des bâtiments durables, évaluation de l'empreinte environnementale et du cycle de vie des produits.

Des emballages écologiquement responsables

Réduire, recycler et utiliser des matériaux renouvelables, tel est notre mantra ! D'ici 2030, nous souhaitons atteindre 100 % d'emballages réutilisables, recyclables ou compostables. Fin 2022, nous avons déjà atteint 83 % d'emballages recyclés sur les trois quarts du périmètre.

Pour réduire considérablement l'impact de nos emballages sur l'environnement, nous faisons tout pour :

1. Réduire le poids de nos emballages
2. Améliorer leur recyclabilité
3. Promouvoir l'utilisation de matières premières renouvelables

Aujourd'hui : 83 % d'emballages recyclés
Objectif : 100 % d'ici 2030



Étude de cas

Le réemploi des emballages, c'est possible !

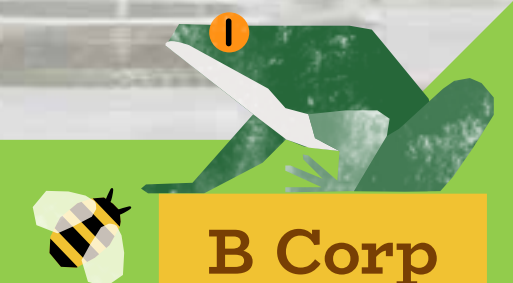


Ecotone fait partie des premiers membres du programme « *ReUse* », une initiative collective lancée en 2021 pour produire le premier emballage standard réutilisable pour les produits de grande consommation.

Le programme a été initié par Citeo – une entreprise à mission à but non lucratif créée par des entreprises du secteur des biens de consommation et de la distribution afin de réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers – ainsi que par des fabricants et des distributeurs du secteur agroalimentaire dans le cadre du collectif ReUse. L'objectif : atteindre 10 % d'emballages réutilisés d'ici 2027 et renforcer l'économie circulaire des emballages domestiques.

Les premières entreprises ayant rejoint l'initiative, dont Ecotone, se sont déjà engagées à tester l'emballage en verre dès qu'il sera disponible fin 2023.

Et après ? Nous appliquerons un système de réutilisation national à la grande distribution, répondrons aux enjeux économiques et écologiques, et faciliterons l'accès aux consommatrices et consommateurs.



Énergie

La guerre en Ukraine a eu un impact considérable sur nos sites de production et sur les coûts de l'énergie. En 2022, la baisse des volumes de production a induit des cycles plus courts et des changements plus fréquents, ce qui s'est répercuté de façon significative sur la consommation d'énergie. Cette situation risque de se poursuivre jusqu'en 2023.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Schneider dans le cadre d'un projet pilote en matière d'efficacité énergétique. Nous avons également conduit des audits dans trois usines afin d'analyser les différents postes de consommation d'énergie et ainsi d'améliorer leur efficacité énergétique. Nous avons par ailleurs passé en revue nos coûts énergétiques, en examinant les possibilités d'achat centralisé d'énergie.

Notre écosystème pour soutenir la biodiversité

Nous travaillons main dans la main avec des organisations mondiales de renom pour soutenir la biodiversité, mais aussi initier un véritable changement de paradigme dans le secteur, tant sur le plan environnemental que sur le plan social.

Certifications :

B Corp, AB, EU Organic, Bioland, Bio Suisse, Fair for Life, Fairtrade, RSPO, BioEd, Great Place to Work, WELL.



Cadres de référence :

Science Based Targets, Science Based Targets for Nature, ISO, CDP.



Institutions :

Nous sommes parties-prenantes des principales organisations bio et alimentaires des pays où nous sommes implantés.



Communauté

Ici, B Corp se concentre sur l'impact positif et l'engagement des entreprises envers les écosystèmes dans lesquelles elles opèrent, recrutent et s'approvisionnent. Ce pilier traite des thématiques suivantes : diversité, équité et inclusion ; impact économique ; engagement civique ; dons caritatifs ; et gestion de la chaîne d'approvisionnement. Dans ce domaine, B Corp récompense également les modèles d'affaires qui permettent de répondre aux problématiques spécifiques d'une communauté, en luttant par exemple contre la pauvreté via une gestion de l'approvisionnement plus équitable. Et nous avons débloqué cet IBM cette année !

Nos labels
commerce équitable : produits certifiés :



Lutte contre la pauvreté au sein de nos chaînes d'approvisionnement



Cet IBM est important pour Ecotone. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il concerne deux pratiques commerciales qui s'inscrivent au cœur de toutes nos actions : le pourcentage de produits équitables par rapport aux achats (PTO) et le pourcentage PTO des fournisseurs qui bénéficient d'un soutien de notre part pour renforcer leurs capacités.

Cet IBM évalue les initiatives qui permettent aux organisations et aux écosystèmes de développer et de renforcer leurs compétences, leurs capacités, leurs processus et leurs ressources pour survivre, s'adapter et prospérer.

Certification Fairtrade

Le label Fairtrade veille à ce que les productrices et producteurs reçoivent un prix juste et stable pour leurs produits. Il les aide ainsi à développer leur activité et à améliorer leur vie. Nos marques Alter Eco, Clipper, Bonneterre, Danival et Destination sont certifiées « Fairtrade » et sont engagées en faveur du commerce équitable.

Notre objectif est de garantir que notre approche soit la plus solide possible. Mais comment faire pour y parvenir ? En nous appuyant sur des certifications reconnues comme Fairtrade Max Havelaar, Ecocert Fair for Life et Biopartenaire. Ou encore en payant aux productrices et producteurs une prime supplémentaire pour leurs produits. La Prime Fairtrade leur permet d'investir dans leur communauté et d'améliorer leur qualité de vie, que ce soit en matière d'éducation, de santé ou de logement. Ils ont la possibilité de réinjecter ces fonds dans des projets qui leur permettront entre autres d'aider leur coopérative, de bénéficier d'un accompagnement en agronomie et d'améliorer leurs plantes. Quand il s'agit de

soutenir le développement de nos écosystèmes, nous répondons présents.

La certification Fairtrade et les labels bio que nous avons obtenus apportent des garanties économiques, éthiques et environnementales, non seulement aux consommatrices et aux consommateurs, mais aussi aux productrices et aux producteurs. En 2022, nous avons passé en revue les engagements environnementaux de nos principales filières de commerce équitable dans le café et le cacao, et la grande majorité a été qualifiée comme étant « respectueuse de la biodiversité ».

Aujourd'hui : les produits Fairtrade représentent 11 % de notre chiffre d'affaires
Objectif : augmenter notre part de produits Fairtrade et contribuer davantage au commerce équitable



Étude de cas

La *finca humana*, une approche profondément humaine

Au Honduras, la coopérative COMSA, qui fait partie de nos fournisseurs, prône des valeurs qui s'inspirent directement de la philosophie de *La Finca Humana* (La Ferme Humaine) d'Elías Sanchez,

selon laquelle nous devons observer, penser et réfléchir par nous-mêmes si nous voulons bâtir une nouvelle société et transformer nos modes de fonctionnement. Cette approche repose entièrement sur la notion de collaboration. Il n'y a pas de place pour la concurrence ! Pour réussir, nous devons travailler ensemble et non les uns contre les autres.

La COMSA organise des ateliers où elle explique les tenants et les aboutissants de cette philosophie, et notamment l'importance de changer notre façon de penser. Le concept de la *finca humana* s'articule autour des 5M : matière organique, micro-organismes, minéraux, molécules vivantes et matière grise (cerveau humain). En effet, le principal changement doit venir du cerveau humain. C'est d'ailleurs pour cette raison que la coopérative a baptisé cette approche globale de l'agriculture biologique, « la ferme humaine » ; une approche que La Fortaleza, la ferme de la COMSA, incarne pleinement dans ses valeurs. Ici, l'entreprise cultive plusieurs variétés de café, expérimente différentes techniques de culture, forme les membres de la coopérative aux meilleures pratiques agricoles et fabrique des engrais organiques. Petit à petit, la COMSA sème des graines au sein de l'industrie afin de transformer l'agriculture.



« Ces graines que nous plantons, nous devons d'abord les cultiver dans l'esprit humain, avant de les cultiver dans nos fermes. »

“

La *COMSA International School* est entièrement financée par la Prime Fairtrade. L'éducation est un levier de développement puissant, car elle permet de sensibiliser les élèves à l'importance de respecter, de prendre soin et de travailler en harmonie avec l'environnement.

”



PISTES DE PROGRÈS

- Trouver des moyens d'améliorer l'impact économique local d'Ecotone (soutenir la croissance de l'emploi, investir dans les fournisseurs locaux, etc.)
- Augmenter le montant des dons aux organismes caritatifs/communautaires (revenus et/ou temps de bénévolat des collaboratrices et collaborateurs)
- Augmenter la part de fournisseurs ayant mis en place des programmes dédiés pour améliorer leur impact (certification Fairtrade, programme d'approvisionnement d'Ecotone « Goodbuy », filières favorisant la biodiversité, etc.)
- Développer une méthodologie pour évaluer et soutenir diverses communautés, en tenant compte de facteurs tels que l'ethnicité, l'orientation sexuelle, l'âge, le sexe, etc.



Diversité, équité et inclusion

Ici, B Corp porte une attention particulière à la diversité et ce, à tous les niveaux : collaboratrices et collaborateurs, équipe de direction et fournisseurs. Pour ce faire, elle évalue l'âge, le sexe et les groupes sous-représentés. Attention, l'évaluation ne couvre pas uniquement les équipes déjà en poste, mais aussi le processus d'embauche, la rétention et l'évolution des salariées et salariés ainsi que l'écart de rémunération entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus bas de l'entreprise. Nous avons décroché une excellente note en matière de représentation des femmes (équipes, postes de direction, Conseil d'administration) et obtenu également un score élevé en matière de diversité des âges au sein de nos effectifs. **Que de bonnes nouvelles qui prouvent que nous allons dans le bon sens !**

En 2022, les femmes occupaient 38 % des postes de direction par rapport à 36 % en 2021. Pour rappel, notre objectif est d'atteindre 50 % d'ici 2025. Si nous voulons continuer à attirer, recruter et soutenir le développement de toujours plus de femmes au sein de nos équipes, le recrutement, la gestion des talents et le développement sont des éléments clés.

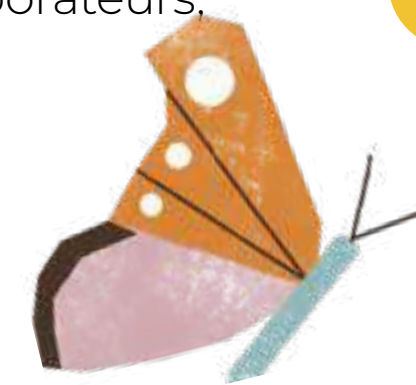
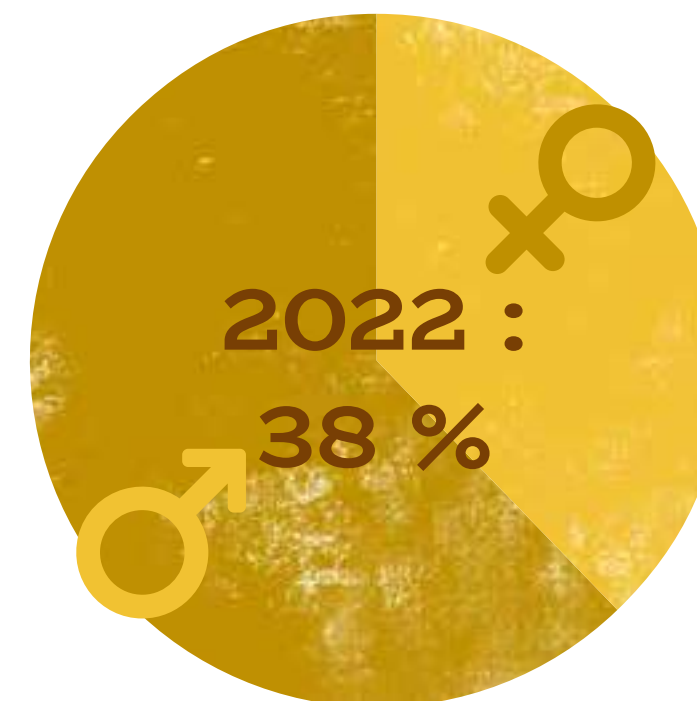
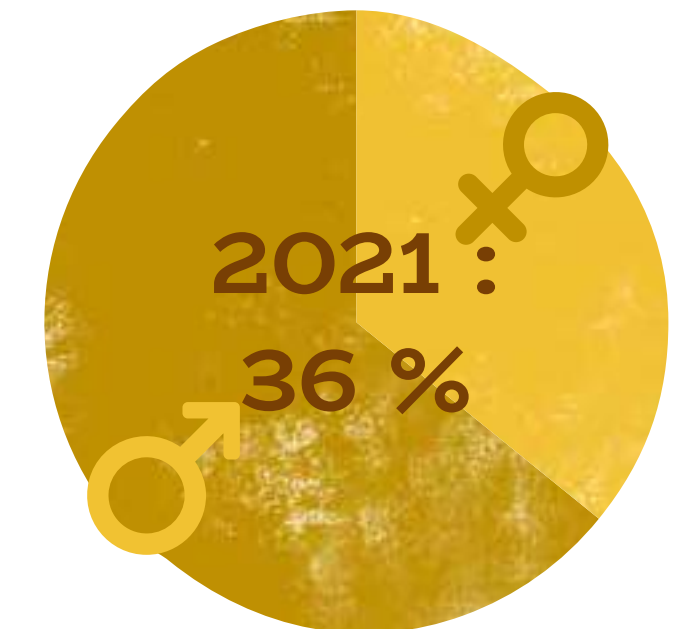
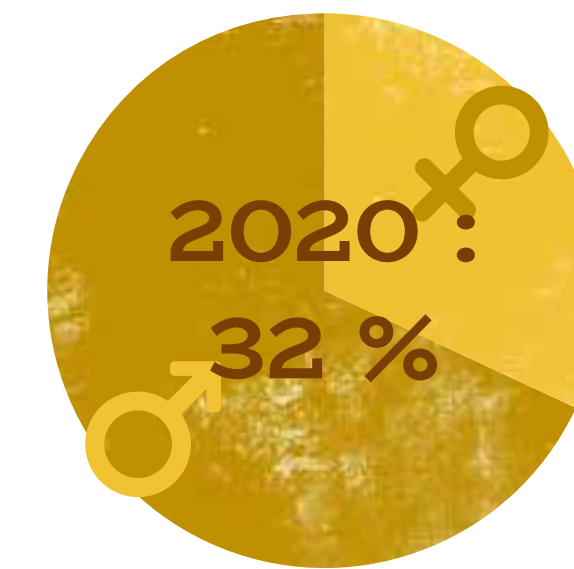


Nos programmes dédiés à la diversité et à l'inclusion s'inscrivent sous le programme intitulé « *I'm IN* ». **Ici, nous nous concentrons sur deux enjeux : l'égalité femmes-hommes et la diversité sociale.**

Nous avons à cœur d'offrir à nos équipes un environnement de travail diversifié et inclusif. Il est en effet essentiel que nous nous débarrassions de tous nos biais et préjugés, qu'ils soient conscients ou non, afin de recruter des collaboratrices et des collaborateurs sans distinction d'âge, de genre, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique, de religion, de handicap, d'origine sociale, d'opinion ou d'expérience. Cultivons et valorisons les différences ! Cela est en parfait accord avec notre mission de protéger et faire grandir la biodiversité. C'est aussi une manière pour nous de promouvoir une économie plus juste et plus inclusive, où les gens de tous horizons peuvent évoluer sereinement.

À titre d'exemple, en 2022, nous avons renforcé notre Politique parentale mondiale en garantissant un congé maternité et partenaire de minimum quatre semaines. Tous les parents, sans exception, quelle que soit leur situation personnelle, bénéficient d'un congé d'au moins quatre semaines à la naissance ou à l'adoption de leur(s) enfant(s). Le but de cette mesure est d'offrir un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, et de promouvoir l'égalité entre nos collaboratrices et collaborateurs, peu importe leur contexte personnel.

Femmes aux postes de direction



Impact économique

Comme le titre de ce paragraphe l'indique, B Corp se concentre ici sur l'impact économique qu'une entreprise a sur son environnement. Ecotone peut encore s'améliorer dans ce domaine, mais il est difficile aujourd'hui d'évaluer notre impact économique pour deux raisons principales. Tout d'abord, certaines de nos initiatives dépendent du contexte économique comme le taux d'emploi au cours des douze derniers mois, ce qui peut être difficile à anticiper. Enfin, en tant qu'entreprise globale, Ecotone a certes de nombreuses pistes pour améliorer son impact, mais elles peuvent nécessiter des efforts et des ressources considérables.

Action et engagement civique

Ici, B Corp évalue le niveau de contribution des entreprises et de leurs équipes à l'échelle de leur écosystème : projets caritatifs et dons de bienfaisance, bénévolat et initiatives d'intérêt général, politiques sociales et environnementales...

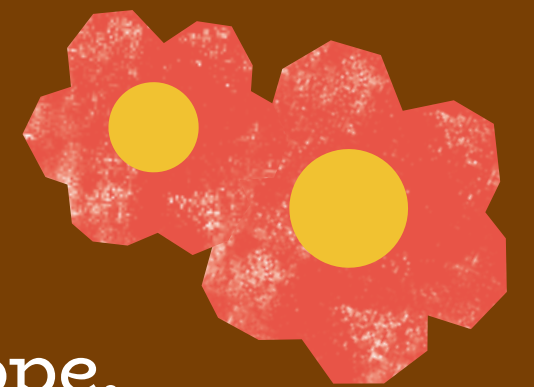
Ecotone a mis en place un solide programme d'initiative citoyenne à l'échelle de l'entreprise.

Par exemple, le bénévolat est favorisé, et nous cherchons en permanence à renforcer nos partenariats et à impliquer davantage nos collaboratrices et collaborateurs.



Étude de cas

Inspirer les générations futures



En 2022, Ecotone s'est investi dans 35 initiatives en Europe. Environ 200 collaboratrices et collaborateurs ont participé afin d'accompagner plusieurs centaines de jeunes majoritairement issus de milieux défavorisés. C'est encore une autre manière pour nous de traduire de nos engagements sur les enjeux sociaux et locaux.

Au Royaume-Uni, nous avons noué des partenariats avec des écoles et My Big Career pour aider les élèves et supprimer les obstacles qui entravent leur mobilité sociale. En Italie, nous avons également collaboré avec des écoles dans le cadre du projet « ABAFOODS - I'M IN ! » afin de sensibiliser à l'inclusion et à la diversité, et avons accompagné financièrement des familles et des écoles primaires défavorisées. En Espagne, nous avons proposé des stages aux élèves, évoqué l'importance d'une alimentation saine dans les écoles, collaboré avec des lycées et accompagné financièrement des fondations. En France, nos bénévoles ont travaillé de concert avec des organismes pour accompagner les jeunes issus de milieux défavorisés, encourager l'entrepreneuriat, promouvoir une alimentation diversifiée et soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap. Enfin, au Benelux, nous nous sommes associés à JINC, JOGG et des banques alimentaires pour sensibiliser des étudiante·s, soutenir l'accès aux soins de santé et financer des terrains de jeux.



Étude de cas

Investir dans des solutions d'avenir pour sensibiliser le public

Dans la même veine que la carte française des pesticides que nous avons lancée en 2021, nous travaillons actuellement sur un autre outil de sensibilisation qui cible cette fois-ci le grand public et qui sera dévoilé en 2023.

Si vous n'avez pas lu notre rapport 2021, c'est avec l'aide de Solagro que nous avons créé notre [première carte interactive de pesticides](#), accessible en ligne. Parmi les fonctionnalités de la carte, les utilisateurs peuvent zoomer sur la ville de leur choix et accéder aux données relatives à l'utilisation des pesticides. Ces données sont classées par type de traitement et de culture. Notre carte des pesticides a rencontré un franc succès, totalisant environ 400 000 visites sur le site Web au cours de sa première année de lancement, soit plus de 1 000 visites par jour ! Nous avons également enregistré une forte demande de données supplémentaires de la part de plus de 150 organisations. Des chiffres qui ne trompent pas quant à l'incroyable valeur ajoutée de cet outil ! La réussite de cette initiative nous motive et nous conforte dans notre élan à déployer des cartes équivalentes dans d'autres pays européens.



Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Ici, B Corp évalue directement nos relations avec les fournisseurs. Durée, politiques mises en place, bonnes pratiques, responsabilité, accompagnement... Tout y passe !

En 2022, nous nous sommes concentrés sur la publication à venir de réglementations en matière de droits humains et d'environnement, et avons remanié nos différentes politiques en conséquence. Il est primordial que toutes les personnes concernées par ces politiques soient impliquées dans le processus. Nous avons donc engagé un cabinet externe, effectué une analyse approfondie de nos méthodes de travail, évalué les risques d'ordre éthique, et pris les mesures correctives nécessaires.

Nous avons par ailleurs actualisé notre Code de conduite des fournisseurs et notre Politique d'approvisionnement responsable. En signant notre Code de conduite, nos fournisseurs s'engagent à respecter les réglementations actuelles et futures en matière de vérifications, à observer les principes et droits fondamentaux énoncés par l'Organisation internationale du travail (OIT) et à remplir un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur la plateforme Sedex pour prouver leur conformité aux exigences applicables en matière de travail, de santé et de sécurité, d'environnement et d'éthique des affaires.

Notre Politique d'approvisionnement responsable exige de nos fournisseurs qu'ils partagent notre vision et nos engagements sur le sujet. Parmi nos différentes initiatives figure le programme « Goodbuy » qui repose sur cinq critères : l'intensité énergétique (y compris le pourcentage d'électricité renouvelable), l'intensité hydrique (m³/tonnes), la production de déchets, l'intensité carbone et l'égalité femmes-hommes au sein des conseils d'administration. L'objectif du programme est d'améliorer l'impact de nos fournisseurs sur la biodiversité en les aidant à suivre leurs données, à se fixer des objectifs et à élaborer un plan d'action.

Nous avons également travaillé avec d'autres équipes pour mettre en place de meilleures méthodes de travail : déploiement obligatoire de Sedex auprès de tous les fournisseurs et utilisation de l'outil Sedex Radar pour évaluer les risques en matière d'éthique au sein de nos chaînes d'approvisionnement et prendre des mesures efficaces dans les cas présentant un risque élevé.

Pour finir, nous avons mis à la disposition du personnel et des équipes de formation concernées nos différentes politiques et procédures applicables. À noter que l'ensemble de nos salariées et salariés en première ligne seront formés aux nouvelles exigences sociales et légales d'ici fin 2023.

Étude de cas

Garantir une bonne gestion des risques éthiques

En 2022, nous avons fait appel à des cabinets spécialisés dans les droits humains pour repenser de bout en bout notre modèle en faveur d'un commerce éthique. Nous avons revu la structure de notre gouvernance, identifié les parties prenantes, clairement défini leurs responsabilités et leurs méthodes de travail, et réorganisé nos politiques et procédures éthiques. Grâce à ce travail de fond, nous pouvons désormais compter sur une toute nouvelle structure, des indicateurs de performance clés officiels et un processus d'évaluation des risques éthiques renforcé.

Voici les différentes étapes clés que nous avons suivies :

Refonte du modèle de commerce éthique d'Ecotone en 2022

Refonte de notre modèle par des consultants externes spécialisés dans les droits humains

Remaniement de la structure de notre gouvernance et révision de l'utilisation des ressources

Identification des ressources et des responsables fonctionnels des parties prenantes

Mise en œuvre :
– Nouvelle structure et indicateurs clés de performance
– Refonte de notre système d'évaluation des risques
– Gestion renforcée de Sedex
– Droits humains (NPD)

Refonte des politiques et procédures pour inscrire ces changements dans le marbre

Création d'une nouvelle structure et mise en place de nouvelles méthodes de travail et de communication pour nos parties prenantes

Clients

Ce pilier de la certification « B Corp » évalue la valeur de notre entreprise en fonction des clients de nos produits ou services, qu'il s'agisse de nos clients directs ou des clients finaux qui achètent, mangent, boivent et apprécient ce que produisent nos partenaires.

Gestion des clients

Cette thématique couvre entre autres le marketing éthique et positif, la garantie et l'assurance qualité de nos produits et services, la confidentialité et la sécurité des données. Et nous sommes particulièrement exigeants sur ces sujets. Chaque année, nous auditions 73 % de nos fournisseurs stratégiques sur la qualité. Quant à la confidentialité des données, c'est une question que nous prenons aussi très au sérieux. Nous veillons au strict respect des lois et réglementations européennes en vigueur dans le domaine. Notre équipe juridique examine ainsi chaque dossier afin de garantir notre conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD). Elle prend ces questions très au sérieux, à la mesure de ce qu'elles sont.

C'est avec une grande fierté qu'en 2022, nous avons lancé notre Politique de marketing éthique, qui reflète notre engagement

indéfectible en matière d'honnêteté et de transparence. Cette politique oriente nos efforts marketing. Le mot d'ordre : la transparence pour encourager un mode de vie durable et une alimentation saine qui favorise la biodiversité. Elle souligne par ailleurs l'importance de respecter les lois applicables, d'être clair sur les avantages de nos produits et de nous abstenir de toute allégation trompeuse. Nous protégeons la vie privée des consommatrices et consommateurs, respectons les droits humains et travaillons avec des fournisseurs et des partenaires qui partagent les mêmes valeurs que nous. Face à l'évolution du paysage médiatique, nous n'avons cessé de revoir et d'adapter régulièrement nos engagements ; l'objectif étant de nous assurer que notre marketing est bien en ligne avec nos valeurs et le monde qui nous entoure.



Étude de cas

S'engager collectivement pour transformer notre système alimentaire

Le Pacte Transition Alimentaire est un engagement réciproque entre Carrefour et ses fournisseurs partenaires afin de soutenir la transition alimentaire pour toutes et tous.

Il s'articule autour de cinq enjeux prioritaires : les emballages, la biodiversité, des choix plus sains, des produits plus sains et le climat. L'objectif : transformer en profondeur notre système alimentaire et ainsi proposer aux clients des produits sains, respectueux de la planète, à un prix accessible. Bref, une alimentation saine et savoureuse, qui fait du bien au corps et à l'esprit !

PISTES DE PROGRÈS

— Définir la meilleure approche à adopter pour que les consommatrices et consommateurs aient accès aux évaluations des produits

— Réfléchir à la possibilité de communiquer publiquement sur une sélection de fournisseurs



Gouvernance



Dans le cadre de ce domaine d'impact, B Corp évalue la mission globale, l'éthique, la responsabilité et la transparence d'une entreprise en se concentrant entre autres sur les thématiques suivantes : intégration des objectifs sociaux et environnementaux dans l'évaluation des performances des équipes, publication de rapports d'impact, engagement des parties prenantes... En 2022, Ecotone a réalisé des progrès significatifs sur tous les aspects de sa mission. À noter que la RSE a gagné en visibilité auprès des collaboratrices et collaborateurs, et de manière générale à l'échelle de l'entreprise.

Comme vous l'aurez deviné, la RSE constitue un enjeu majeur pour Ecotone. Tous nos salariés et salariées ont au moins un objectif RSE à atteindre dans leur évaluation de performance annuelle respective. Réduire les émissions de carbone, favoriser la diversité et l'inclusion, promouvoir un approvisionnement responsable... Tout est possible en soi. L'objectif dépend surtout du poste et des centres d'intérêt de chacun et chacune.

Ecotone est une société à mission, un statut que nous avons obtenu en octobre 2020 et qui reconnaît notre engagement sur le plan social et environnemental (et pas seulement sur le plan financier). Grâce à cela, nous avons pu débloquent l'**IBM « mission lock »** (mécanisme de protection et d'encadrement de la mission). À travers cet IBM, B Corp récompense les entreprises qui protègent leur mission et leur capacité à intégrer les parties prenantes dans leur prise de décision, que ce soit à travers leur structure d'entreprise ou leur documentation en matière de gouvernance.

Le statut d'une « société à mission » est défini dans la loi française relative à la croissance et à la transformation des entreprises (loi PACTE). La mission d'Ecotone, au sens de l'article 1835 du Code civil français, et écrite dans nos statuts est de « promouvoir une alimentation saine pour l'Homme et la biodiversité ».

Pour obtenir cette qualification, Ecotone devait remplir les quatre conditions suivantes :

1. Définir sa raison d'être et l'inscrire dans ses statuts
2. Fixer des objectifs sociaux et environnementaux
3. Définir des modalités de suivi de l'exécution de sa mission à travers la mise en place d'un Comité de mission qui en suit l'exécution
4. Nommer un organisme tiers indépendant chargé de vérifier la bonne exécution de la mission



Pour en savoir plus, consultez le rapport de mission 2022 disponible à la fin de ce document !



PISTES DE PROGRÈS

— Améliorer la visibilité de la RSE auprès des collaboratrices et collaborateurs, mais aussi à l'échelle de l'entreprise (formations, objectifs d'évaluation de la performance, engagements de l'entreprise en faveur de la biodiversité, etc.)



Collaboratrices et collaborateurs

Pour ce domaine d'impact, B Corp évalue les mesures qu'une entreprise prend sur les sujets suivants : sécurité financière ; santé, bien-être et sécurité ; évolution professionnelle ; et engagement et satisfaction des équipes. Il permet de récompenser les entreprises qui mettent réellement leur activité au service de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Engagement et satisfaction

B Corp se penche sur plusieurs sujets importants, notamment la satisfaction et l'autonomisation des équipes, les congés payés et la flexibilité du lieu de travail. Pour être à la hauteur de ces enjeux, Ecotone s'appuie sur la **certification indépendante Great Place to Work® (GPTW)**. Résultat : **Ecotone est une entreprise où il fait bon travailler :).**

Le score décerné par GPTW est basé sur une enquête anonyme – le Trust Index – qui a été envoyée à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs. Le questionnaire comprend une soixantaine de questions qui s'articulent autour de cinq piliers : confiance, optimisation du potentiel humain, valeurs, efficacité du leadership et innovation.

Mais loin de nous l'idée de nous arrêter là. Pour aller plus loin, nous avons soumis à GPTW un « Culture Audit » qui détaille nos pratiques RH, afin de décrocher le titre de lauréat « *Best Workplace* ». Déterminés à rester une entreprise où il fait bon

travailler, **nous demandons chaque année à nos équipes de nous partager leur retour d'expérience afin de répondre présent là où on nous attend et ainsi de créer un meilleur environnement de travail pour toutes et tous.**

Ecotone a également mis en place une série d'initiatives pour favoriser le bien-être de ses salariées et salariés. En 2022, nous avons augmenté le nombre de communications, mené des actions de sensibilisation et amélioré l'accessibilité aux opportunités que nous offrons afin que chacun et chacune puisse en bénéficier et adopter des habitudes plus saines.

Les prochains résultats du Trust Index de Great Place to Work sont prévus pour fin 2023. Restons en contact pour les connaître !

Objectif : nous améliorer encore !



Santé, bien-être et sécurité

Ici, B Corp évalue l'accès des équipes aux soins de santé primaires et secondaires, l'ensemble des mesures de sécurité mises en place par Ecotone et la manière dont l'entreprise protège l'environnement de ses collaboratrices et collaborateurs (qualité de l'air, exposition aux matières dangereuses, etc.). Nous avons obtenu d'excellents résultats dans le domaine et ce, grâce à une stratégie solide en matière de santé et de bien-être.

Ecotone met en effet tout en œuvre pour réduire à zéro son taux d'accident du travail. Nous pouvons éviter ces accidents, nous en sommes convaincus ! Mais pour garantir la santé et la sécurité des équipes au sein et en dehors des murs de l'entreprise, nous avons besoin de tout le monde. Et par « tout le monde » nous entendons... tout le monde ! Salariées et salariés, visiteuses et visiteurs, sous-traitants et autres parties prenantes. Il est essentiel que chacun et chacune dispose d'un environnement fiable et sûr, où l'on peut travailler et évoluer en toute sérénité. Cette politique de santé, de sécurité et de bien-être au travail, nous la déployons également dans le cadre de nos chaînes d'approvisionnement avec l'aide de notre Code de conduite des fournisseurs.

Signaler un incident, intervenir en amont, former les équipes... Toutes ces actions contribuent à prévenir les accidents avant même qu'ils ne surviennent. Notre approche, basée sur les concepts de réactivité et de proactivité, nous permet de nous améliorer en permanence en suivant les incidents et en respectant les exigences HSE. Nos résultats parlent d'eux-mêmes : en 2022, Ecotone a réussi à diminuer de 13 % le nombre de jours

d'arrêt dus à un accident par rapport à 2021. L'objectif : créer un lieu de travail plus sûr pour toutes et tous.

Par ailleurs, l'ensemble des décisions importantes relatives à la santé, la sécurité et l'environnement sont prises par notre équipe dirigeante. Début 2023, nous avons investi dans la transformation de notre culture d'entreprise. Notre programme cible tout le personnel d'usine et permet aux équipes de direction sur site de s'impliquer dans le processus.

Aujourd'hui : réduction de 13 % (quatre accidents) des jours d'arrêt (par rapport à 2021)

Objectif : zéro accident du travail impliquant des jours d'arrêt



Évolution professionnelle

L'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs ont l'opportunité d'évoluer tout au long de leur carrière. Chez Ecotone, le taux de mobilité interne en 2022 s'élève à près de 30 %. B Corp valorise les entreprises qui dépassent les 15 %, considérant qu'elles soutiennent le développement professionnel de leurs équipes et s'efforcent de fidéliser leurs salariées et salariés.

Ecotone met également l'accent sur la formation. Nous aidons ainsi nos salariées et salariés à acquérir de nouvelles compétences et connaissances et à atteindre les objectifs qu'ils et elles se fixent durant leur carrière. Notre plateforme d'e-learning est accessible 24h/24 et disponible dans différentes langues. Modules d'apprentissage, conférences, podcasts, livres, livres audio... Nous proposons plus de 12 000 contenus. Toutes ces ressources sont le fruit de partenariats externes et de supports internes, dont environ 300 contenus développés par nos soins.

Cette année, nos programmes de formation ont rencontré un franc succès, que ce soit sur site ou en ligne, avec plus de 21 000 heures consacrées à l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences.

PISTES DE PROGRÈS

- Se conformer aux standards les plus élevés en matière de salaires et d'avantages sociaux dans toutes les entités d'Ecotone (soins de santé, retraite, congés payés, primes, initiatives bien-être, etc.)
- Proposer encore plus de contenus de formation (pour les présent·e·s et nouveaux·elles arrivant·e·s)



Restaurer et protéger la biodiversité avec la Fondation Ecotone



La Fondation Ecotone

Chez Ecotone, nous sommes déterminés à créer un véritable changement de paradigme pour avoir un impact positif et faire grandir la biodiversité.

Le dynamique travail de notre Fondation participe à cette mission. Sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Ecotone est une structure financée directement par Ecotone.

L'objectif de la Fondation est de faire grandir la biodiversité en :

1. restaurant les écosystèmes grâce à la conduite de projets de préservation, de reforestation et de réhabilitation des habitats naturels ;
2. développant les connaissances actuelles sur les liens existants entre diversité alimentaire et santé ;
3. sensibilisant le public aux enjeux de la biodiversité.



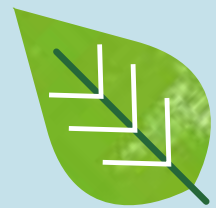
PISTES DE PROGRÈS

— Intensifier les efforts de la Fondation Ecotone en 2023 à l'échelle européenne (conformément à la stratégie et aux plans mis au point en 2022 sur le sujet) afin d'élargir sa portée et son impact





Zoom sur l'évolution de l'alimentation des Français d'après le scénario prospectif Afterres2050



Une transition vers plus de sobriété

- **Réduction** de la consommation alimentaire : par **un facteur 3** (en valeur énergétique), par **un facteur 2** (en valeur protéique)
- Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires par **un facteur 2**



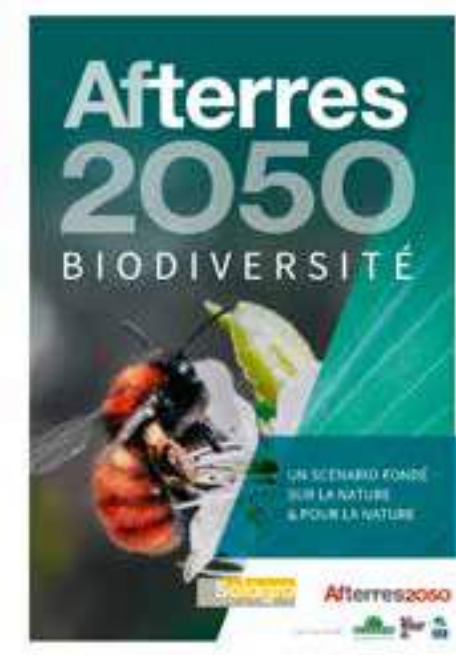
Une alimentation meilleure pour la santé

- **Réduction** de l'indice de masse corporelle (IMC) de **5 %**



Des produits plus respectueux de l'environnement

- **Réduction** de la quantité de protéines animales :
Réduction de la consommation de viande de **50 %**
Réduction de la consommation de produits laitiers de **20 %**
- **Augmentation** de la consommation de **protéines végétales** : consommation de légumineuses **multipliée par 5**
- **Augmentation** de la consommation de crustacés de **65 %**
- **Réduction** de la consommation de poisson de **75 %**



Étude de cas

Scénario Afterres2050

Avec le soutien de la Fondation Ecotone, l'association Solagro a publié en 2022 une version actualisée de son scénario Afterres2050. Le but ? Proposer des solutions fondées sur la nature et pour la nature, qui peuvent être mises en œuvre immédiatement, parallèlement à l'adoption de pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement.

Afterres2050 est un scénario prospectif, destiné à ouvrir le débat sur l'avenir de notre système alimentaire et agricole. Il s'appuie sur une approche systémique pour répondre aux grands enjeux agricoles, forestiers et alimentaires en France. Dans cette nouvelle publication, l'association Solagro et la Fondation Ecotone réaffirment qu'on ne peut résoudre les problèmes de préservation de la biodiversité sans se poser des questions plus larges, sur la transition énergétique, sur nos modes de production agricole ou sur nos régimes alimentaires. Le scénario invite donc l'ensemble des acteurs du système agroalimentaire à changer leur manière de produire et de consommer pour mettre en œuvre des pratiques plus durables. Huit objectifs clairs sont énoncés :

- Maintenir et restaurer les habitats naturels
- Mieux protéger et exploiter les forêts
- Stopper l'artificialisation
- Généraliser l'agroécologie
- Désintensifier et réduire l'élevage
- Stopper la déforestation importée
- Lutter contre le changement climatique
- Mettre fin à la surexploitation des ressources marines



Demain

Emilie Lowenbach,
Sustainability and Communications Director

Stendert Krommendam,
Group HR Director, Sustainability and Communication



“

Quelles sont les trois grandes priorités d'Ecotone en 2022-23 ?

Premièrement, exécuter notre feuille de route pour atteindre nos objectifs en gardant toujours à l'esprit notre mission : protéger, faire grandir et chérir la biodiversité. Deuxièmement, éduquer les consommatrices et consommateurs en leur montrant tous les avantages d'une alimentation bio et végétale, et en leur proposant des outils simples qui leur permettent de mesurer l'impact de leurs choix alimentaires. Troisièmement, encourager nos équipes à développer leurs connaissances sur la biodiversité et leur donner les moyens de changer les choses.

Quelles sont les prochaines étapes pour conserver la certification B Corp et améliorer encore le score d'Ecotone ?

Si nous voulons continuer sur notre lancée, nous devons analyser les

résultats de la dernière certification « B Corp » avec l'aide de chaque fonction et de chaque département d'Ecotone. Cela nous permettra d'identifier de potentielles pistes d'amélioration ! Nous avons également prévu de contacter d'autres entreprises certifiées B Corp. En favorisant la collaboration et le partage de connaissances, comme dans le cadre d'initiatives communes par exemple, notre objectif est de nous inspirer de l'expérience d'autres entreprises et d'adopter leurs meilleures pratiques. Pour nous améliorer de façon continue, il est essentiel que nous soyons cohérents dans la gestion de nos priorités, dans la définition de nos objectifs et dans le suivi de nos progrès et ce, dans l'ensemble des domaines et sujets d'impact du cadre de référence B Corp.

Vers quoi l'industrie alimentaire doit-elle tendre au cours des cinq prochaines années ?

Le constat est sans appel. Notre système alimentaire est responsable de 70 % de la perte de biodiversité terrestre. Il s'agit donc de la principale cause de son effondrement. Dans ce contexte, nous appelons l'ensemble des parties prenantes à un engagement sincère et

sans équivoque afin de changer la donne. En outre, voir les consommatrices et consommateurs faire plus attention à leur santé en consommant davantage de produits bio et en réduisant leur consommation de protéines animales, c'est aussi un levier majeur. Par exemple, si nous baissions de 50 % notre consommation de viande, cette action aurait déjà un impact positif considérable sur l'ensemble de la chaîne de valeur, car elle permettrait de préserver la biodiversité et de lutter contre le changement climatique. Nous dénonçons fermement le greenwashing et les beaux discours qui se complaisent dans l'inaction, car nous avons besoin de mesures concrètes pour transformer notre système alimentaire. Nous devons agir avec fermeté et sans délai pour préserver la biodiversité et garantir un avenir durable.

Enfin et surtout, toutes les entreprises devraient mesurer leur empreinte pesticides, de la même manière qu'elles mesurent leur empreinte carbone !

”

Tableau de bord RSE



Tableau de bord RSE

Notre mission

Zoom sur nos dix principaux indicateurs clés de performance	2021	2022	Objectif 2025	Objectif 2030
Produits bio (% CA)	79 %	79 %	85 %	90 %
Végétal (% CA)	96 %	97 %	>95 %	>95 %
Ingrédients alternatifs (%)	64 %	66 %	66 %	> 67 %
Volume de matières premières stratégiques issues de filières agricoles qui préservent encore plus la biodiversité	–	8 %	20 %	33 %
Nombre de projets clés soutenus pour la restauration des écosystèmes	2*	3*	3 par an	3 par an
Salariées et salariés engagés dans la réalisation de notre mission****	88 %	–	Amélioration continue	Amélioration continue
Score B Corp (100 % CA)	91,7	116,5	à déterminer	à déterminer
Emballages recyclables (%)	73 %**	83 %**	100 %	100 %
Intensité carbone Scopes 1, 2 et 3 (tonnes d'éq. CO ₂ /k€)	0,426	0,591***	0,35	0,25
Femmes à des postes de direction (%)	36 %	38 %	50 %	50 %

* Périmètre français de la Fondation

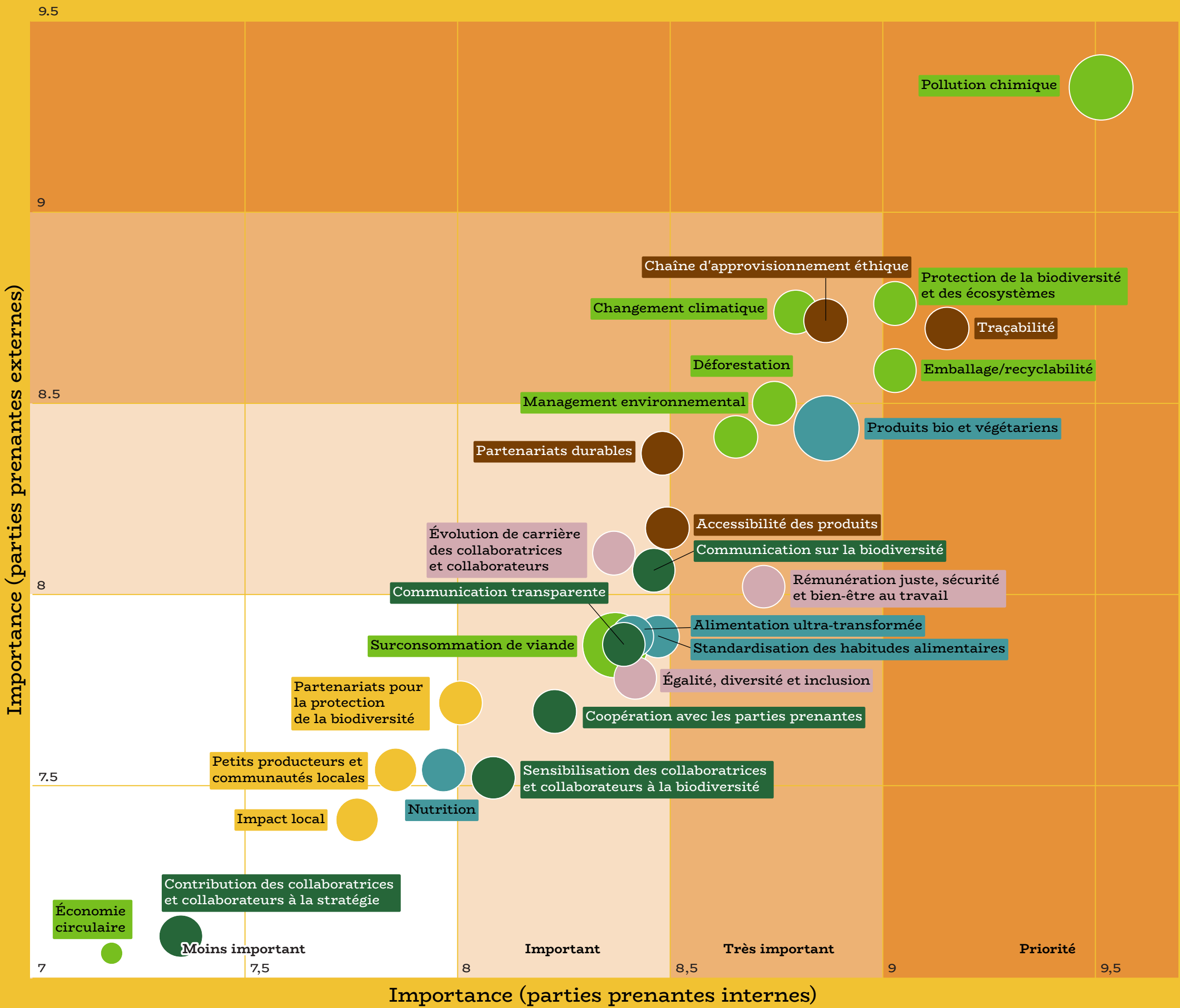
** BBCie + principales catégories

*** Changement de méthodologie en 2022 (actualisation des facteurs d'émissions, ajout des émissions des fournisseurs tiers, nouvelle méthode de calcul des matières premières)

**** Enquête Great Place To Work

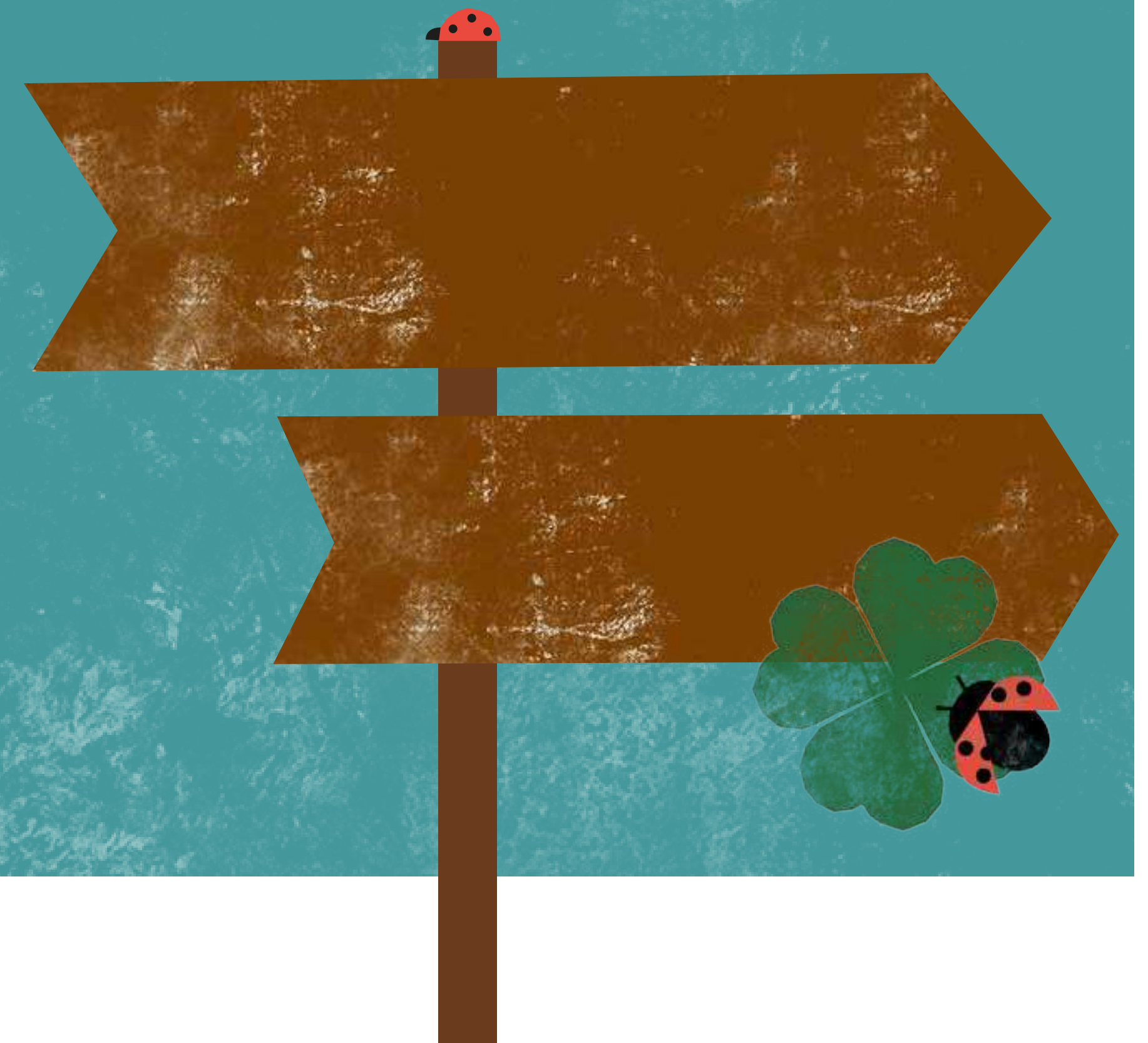


Matrice de matérialité



Nos marques engagées

Incarner notre
mission, fières
d'être B Corp



Zoom sur dix marques engagées de la famille Ecotone



Leader et pionnier du bio en France, **Bjorg** est présent dans près d'un foyer sur deux. Sa mission : permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine, équilibrée et de qualité. Pour ce faire, l'entreprise propose une large gamme de produits, dont des boissons végétales, des céréales pour le petit-déjeuner, des biscuits et des alternatives à la viande.



Alter Eco est le pionnier du commerce équitable en France. Depuis plus de 25 ans, l'entreprise travaille aux côtés d'agricultrices et d'agriculteurs pour améliorer leurs conditions de vie, préserver les écosystèmes et lutter contre le changement climatique. Et avouons-le, le chocolat Alter Eco est extraordinaire !



Clipper est la plus grande marque de thé biologique et équitable du Royaume-Uni, et fait le bonheur des consommatrices et consommateurs de plus de 50 pays en Europe et à travers le monde. Elle a été la première à développer des sachets de thé non blanchis, entièrement biodégradables et sans ingrédients génétiquement modifiés. Aujourd'hui, Clipper compte plus d'un milliard de sachets de thé

vendus par an. Lauréate de plus de 60 « Great Taste Awards » en seulement 20 ans, Clipper met un point d'honneur à proposer des produits naturels, équitables et délicieux.



Bonneterre, c'est bio et en plus, c'est meilleur ! Pour l'être humain et pour la planète. Créée en 1973 par Robert Bonneterre, l'entreprise respecte la terre pour en offrir le meilleur, et met tout son savoir-faire au service de recettes savoureuses. En plus d'être la marque la plus connue des magasins spécialisés français, elle a noué une relation de confiance des plus solides avec les consommatrices et consommateurs.



Pour **Allos**, tout a commencé en 1974, dans une petite ferme du nord de l'Allemagne, à Drebber. Depuis, la marque n'a cessé de se développer. Désormais leader sur le marché des céréales, des barres et des tartinables dans les magasins spécialisés allemands, l'entreprise reste fidèle à ses origines.



Établie sur le marché de l'alimentation biologique depuis 1982, **El Granero** est une marque de confiance qui s'engage à proposer

des produits savoureux, durables et de qualité pour les consommateurs et consommatrices d'aujourd'hui et de demain. Avec un catalogue de plus de 500 produits, El Granero est la première marque biologique des magasins spécialisés en Espagne.



Fondée en 1954, **Zonnatura** a ouvert la voie sur le marché de l'alimentation biologique aux Pays-Bas. C'est la marque bio numéro un des épiceries néerlandaises. Zonnatura a été l'une des premières à introduire des aliments fonctionnels et hyper-tendance dans le circuit des épiceries du pays. Encore aujourd'hui, elle rencontre un succès incontestable avec des produits comme le kombucha ou son jus 100 % gingembre.



Pour une alimentation biologique et végétale, de la terre à l'assiette. Pionnière sur le marché depuis 1999, **Isola Bio** est devenue la première marque d'alternatives végétales des magasins spécialisés italiens. Elle propose de délicieux produits bio à base d'ingrédients sains qui proviennent directement de ses terres – tout cela en prenant soin de vous et de la planète.



Des aliments naturels et sains, bons pour la santé et la planète. Telle est la promesse de **Whole Earth**. La marque propose des produits divers et variés : beurres de noix, céréales, sauces... Le tout fait avec amour. Whole Earth est numéro un sur le marché britannique du beurre de cacahuètes, et est surtout connue pour sa large gamme de tartinables. Le must ? Elle soutient l'association *Sumatran Orangutan Society* !

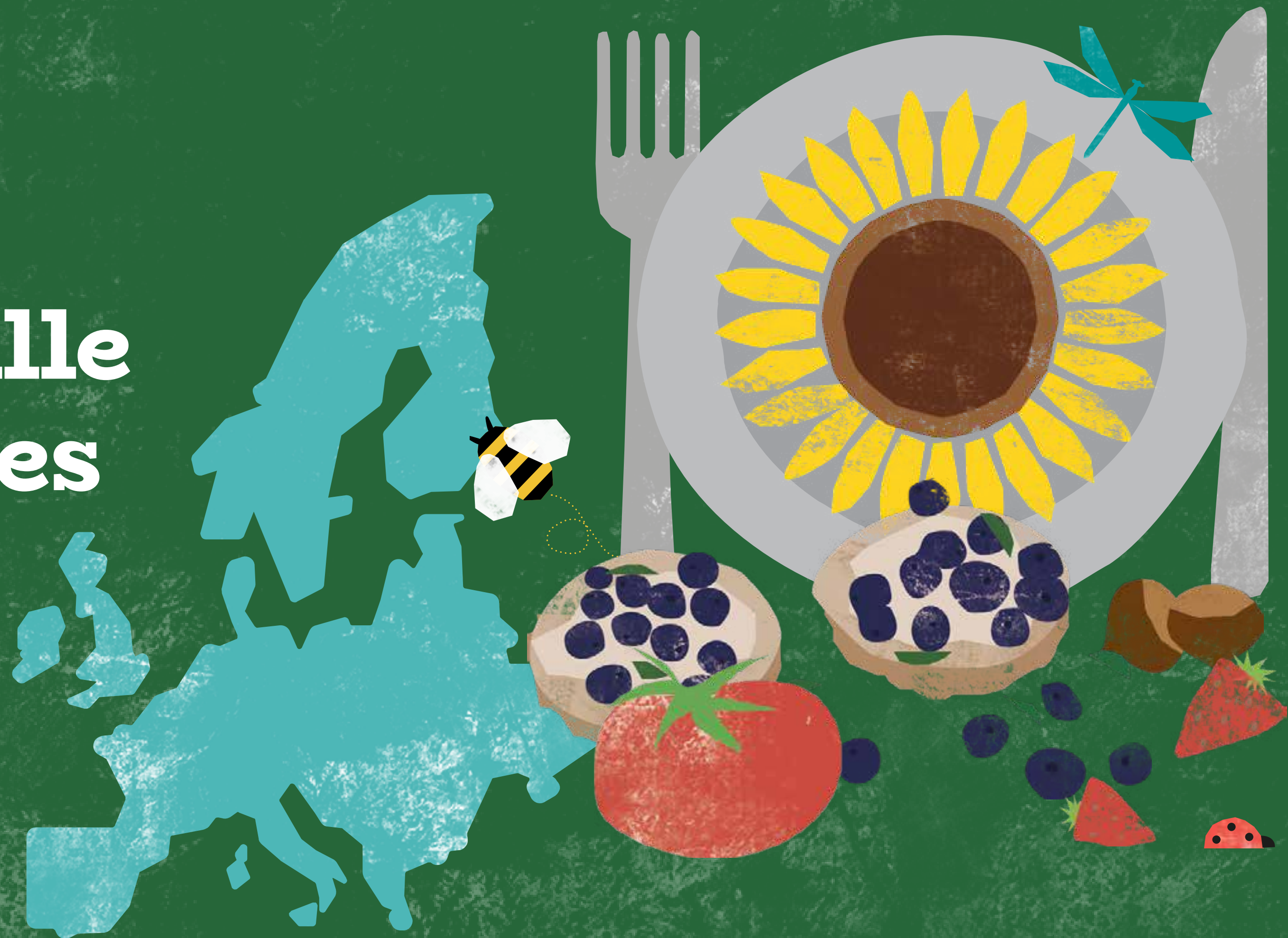


Depuis 1999, **Destination** s'approvisionne en grains de café et en feuilles de thé biologiques et équitables aux quatre coins du monde. Elle est la première marque de café biologique des magasins spécialisés français, et met un point d'honneur à perpétuer le savoir-faire traditionnel français de la torréfaction artisanale du café dans son usine à Bordeaux.

Pour en savoir plus sur nos autres marques engagées, rendez-vous sur : www.ecotone.bio.



Notre famille d'entreprises





Nourrir la biodiversité

Rapport d'impact

ECOTONE est une société par actions simplifiée au capital de 6 132 610,29 euros,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro
B 970 502 761. Siège social : 217 chemin du Grand Revoyet, 69230 Saint-Genis-Laval, France.

www.ecotone.bio

2022



Rapport de mission

Un rapport de mission... pas comme les autres !

Notre rôle, en tant que Comité de mission d'Ecotone, est un peu différent des autres « sociétés à mission ». En effet, on peut considérer sans exagérer qu'Ecotone était déjà une entreprise « à mission » avant même que ce statut n'existe. Le Comité revêt donc une dimension allant au-delà de la seule évaluation des actions et moyens déployés, et se pare d'un rôle de conseil stratégique, d'aiguillon critique constructif, d'explorateur de nouvelles voies et d'idées. C'est pour cela que nous avons souhaité publier un rapport de mission en cohérence avec cette vision.

Nous ne souhaitons pas non plus que le rapport de mission remplace ou concurrence le rapport d'impact. Nous envisageons ce document comme un rapport d'étonnement et un territoire d'idées pour favoriser et accompagner l'engagement d'Ecotone pour conduire à bien la mission qu'il s'est donnée : « Nourrir la biodiversité ». Une mission distinctive, ambitieuse, et plus que jamais pertinente au regard des grands défis que l'humanité doit aujourd'hui relever.

Didier Suberbielle,
Président du Comité de Mission

2022, une année singulière à bien des égards

À peine sortie des bouleversements profonds sociétaux et économiques de la « crise Covid », le continent européen voit la guerre revenir sur son sol, en Ukraine... et les conséquences sociales et économiques qu'elle engendre.

D'un point de vue environnemental, le dérèglement climatique poursuit son inexorable avancée et l'année a été la plus chaude en France, marquée par un déficit pluviométrique record et les conséquences désastreuses que l'on connaît. La notion de « Biodiversité » a aussi, et heureusement, été mise sur le devant de la scène mondiale au cours de la Cop 15. Son érosion continue et alarmante, son effondrement même, doit être comprise de toutes et tous et combattue.

D'un point de vue sectoriel, le Bio a connu un ralentissement de sa croissance continue depuis les vingt dernières années, alors même qu'il est l'une des réponses aux crises environnementales en cours.

Le Comité de mission salue le travail des équipes d'Ecotone qui ont traversé ce contexte avec engagement et détermination, sans sacrifier la mission de l'entreprise, « nourrir la biodiversité », ancrée au cœur du modèle d'entreprise.



Dates et Chiffres clés

1ère entreprise européenne
alimentaire à décrocher la
certification B Corp.

Création du statut juridique
français de « société à mission »

Recertification B Corp : Ecotone
obtient le plus haut score de sa
catégorie et rentre dans le top 10
mondial des grandes entreprises
certifiées B Corp.

4 réunions du Comité de mission.

2019

2020

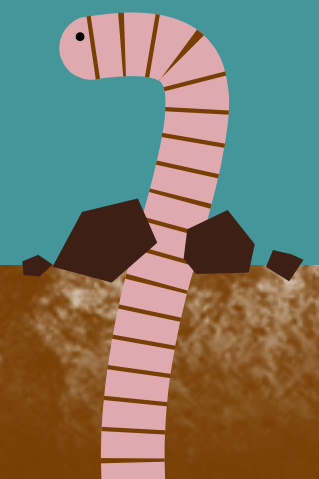
2022

Ecotone devient
« société à mission »

690 M
Euros de chiffre
d'affaires

17+
marques
engagées

1500+
employé-e-s



Les membres du Comité de mission



Didier Suberbielle

président du Comité de mission, fondateur de DS Participations



Pierre-Marie Aubert

expert externe, directeur de recherche à l'IDDRI



Céline Bouvier

membre interne, sourcing manager au sein d'Ecotone



Maria Pelletier

experte externe, présidente de l'ONG Générations Futures



Thierry Sibieude

expert externe, professeur de la Chaire Innovation et Entrepreneuriat social à l'ESSEC

Le lien avec Ecotone

Le Comité salue la volonté de coopération et la transparence dont l'entreprise fait preuve lorsque des questions techniques ou des informations précises sont demandées (sur les filières, la nutrition, les actions en faveur de la biodiversité...)

Le Comité souligne enfin la qualité des initiatives menées par Ecotone pour traduire sa mission dans des actions concrètes et à fort impact.

1

Les 4 engagements d'Ecotone
vus par le Comité de mission

Améliorer la santé et contribuer à préserver l'environnement

grâce à un portefeuille de produits très majoritairement
issus de l'agriculture biologique

Les membres du comité constatent que le secteur Bio est toujours dans une position de justification de son bienfondé vis-à-vis de l'agriculture non bio et polluante chimiquement. Il s'étonne qu'étant aujourd'hui le seul label garantissant le non usage de pesticides chimiques, avec un cahier des charges contraignant mais salubre pour l'environnement, la santé et le bien-être animal, il soit ainsi régulièrement attaqué et remis en question.

FOCUS:

Le Comité note que si la part du bio dans le Chiffre d'affaires, déjà élevée, n'a pas progressé au regard du contexte, de nombreuses actions (lancement par exemple de la Carte de France des pesticides) de la part d'Ecotone ont été entreprises pour clarifier la promesse bio auprès des consommateurs et consommatrices, ainsi qu'auprès des pouvoirs publics. Le Comité pousse l'entreprise à aller encore plus loin dans la défense du secteur bio, son rôle de leader l'obligeant.

KPI:

En 2022, Ecotone continue ses actions en faveur de défense et promotion de la filière (campagnes de communication des marques bio, membre du conseil d'administration de l'organe fédérateur du secteur « Maison de la Bio »...).

En 2023, elle souhaite poursuivre ces initiatives en déployant un plan d'influence ciblé au travers de prises de paroles régulières et d'actions de communication grand public.

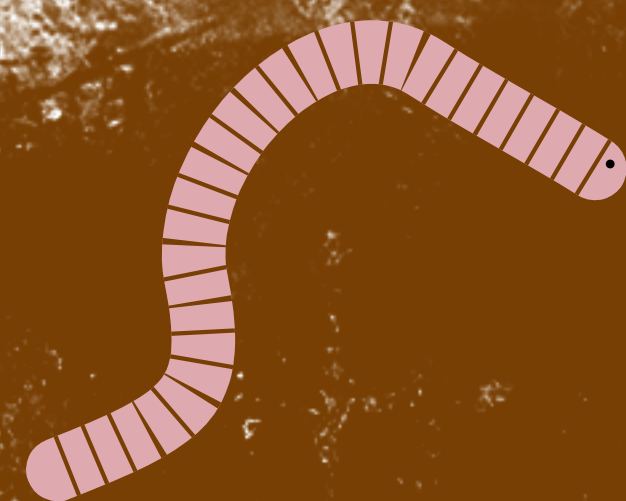
2022 :

79%

du Chiffre d'affaire est lié à la vente de
produits issus de l'agriculture Biologique

Cible 2030 :

90%



Encourager la biodiversité alimentaire et agricole

Le Comité constate l'évolution conforme aux objectifs sur cet engagement, notamment sur l'ampleur de l'offre végétale et la diversification des espèces végétales dans les recettes. Il souligne les actions nombreuses entreprises par Ecotone pour assurer l'atteinte des objectifs (comme par exemple les innovations produits contenant des céréales et espèces végétales alternatives).

FOCUS:

Sur la question de l'affichage environnemental (qui permet aux consommateurs et consommatrices de se renseigner facilement sur l'impact environnemental d'un produit), le Comité incite Ecotone, qui soutient le « Planet Score », à valoriser au niveau européen ce scoring, plébiscité par les consommateurs et consommatrices.

KPI:

En 2023, Ecotone poursuit l'exécution de son plan d'actions décliné par catégorie pour atteindre ses objectifs. Elle a aussi reconduit son adhésion à l'ENSA (European Plant-based Foods Association), l'une des principales organisations du secteur végétal en Europe.

2022 :

97%

du chiffre d'affaires est lié à la vente de produits végétariens

Cible 2030 :

95%+

2022 :

66%

d'ingrédients
alternatifs*

Cible 2030 :

67%+

Participer à la préservation de la biodiversité sauvage et à la restauration des écosystèmes

en développant des filières appliquant des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité

Le Comité constate les nombreuses actions entreprises par Ecotone pour promouvoir et soutenir cet engagement : programme unique et pionnier « Filières et Biodiversité », sensibilisation de toutes ses parties-prenantes externes et internes, soutiens financiers et techniques des filières, partenariats long-terme avec ses structures productrices et fournisseuses, audits réguliers...

FOCUS:

Le Comité insiste sur la grande qualité et le haut niveau de technicité de la grille d' « évaluation biodiversité », mise en place et développée par l'équipe filière. Il recommande de communiquer publiquement sur cette méthodologie d'évaluation, qui pourrait servir de modèle à d'autres structures.

KPI:

En 2023, Ecotone poursuit sa feuille de route stratégique en matière de préservation de la biodiversité au travers de ses matières premières, avec des résultats concluants et de nouvelles actions initiées (riz, cacao, café, thé).

2022 :

8%

de matières premières*
stratégiques cultivées de
manière agroécologique
favorisant la biodiversité

Cible 2030 :
33%



2022 : la Fondation
soutient

3

projets iconiques de
restauration des
écosystèmes (avec un
partenariat de plus de
3 ans, un soutien
financier élevé et des
actions de sensibilisation)

Cible 2030 :

3

par an



*du poids de matières premières achetées

Sensibiliser et engager nos collaborateurs et collaboratrices dans la réalisation de notre raison d'être

Le Comité constate les actions mises en place pour l'engagement des collaborateurs et collaboratrices autour des valeurs de l'entreprise, par le biais notamment de mécénat de compétence sur les questions d'engagement au service de la société.

FOCUS:

Le Comité propose à Ecotone d'approfondir son travail sur l'engagement de ses salarié-e-s en termes d'intérêt général, à savoir les transformer à la fois en acteurs-rices (c'est-à-dire les inciter à s'engager) et en ambassadeurs-rices de l'engagement (c'est-à-dire les former à en parler et en promouvoir l'intérêt).

KPI:

Pourcentage d'employé-e-s engagés dans la réalisation de notre mission (% de réponse positive à la question explicite « Je suis engagé à délivrer notre mission : Nourrir la biodiversité »).

Le pourcentage sera connu courant 2023.



Les autres engagements

Au-delà des 4 objectifs « société à mission », Ecotone est engagée sur le respect environnemental de ses packaging, la diminution de l'empreinte carbone et la nutrition saine.

Tout au long de l'année 2022, le Comité a pu constater et examiner les progrès et réalisations effectués sur d'autres aspects clés des engagements d'Ecotone : les solutions mises en place pour des emballages respectueux de la planète, la trajectoire de diminution de l'empreinte carbone et les initiatives afférentes, l'application des engagements de l'entreprise sur la nutrition saine dans ses produits.

B Corp, et après ?

Le Comité félicite Ecotone pour la certification et son score B Corp, la plaçant première entreprise au monde de sa catégorie ! Il recommande néanmoins la réalisation d'une évaluation, en vue de la prochaine recertification, en 2025, pour s'assurer que ce label correspond toujours à ses ambitions et son activité. Il incite aussi Ecotone à renforcer sa vigilance auprès de l'organisation B Lab, quant à l'exigence du cahier des charges B Corp, pour que le mouvement grandisse avec intégrité.



Tous les détails des actions d'Ecotone sont à retrouver dans son rapport d'impact.

Conclusion résumée

Le Comité constate avec satisfaction une prise en compte de ses recommandations par Ecotone, notamment en termes de défense et promotion du secteur bio. Il salue la dynamique mise en place par l'entreprise, accrue ces derniers mois, alors que le marché bio dans son ensemble fait face à un ralentissement conjoncturel et des attaques dont le fondement n'est pas toujours avéré.

Sur des sujets variés comme l'engagement collaborateur et collaboratrice, la pratique agronomique, l'affichage environnemental ou encore la certification B Corp, le Comité, en tant qu'organe critique, est satisfait des réponses détaillées qui ont été données par Ecotone, ainsi que des plans d'actions présentés.

Le Comité restera vigilant à ce que l'entreprise continue sur cette voie d'exemplarité, qui est celle qui lui incombe en tant que leader de son secteur, au niveau français et européen.

